

RAPPORT  
ANNUEL  
2015



**SAHAM**  
Assurance



# Sommaire

02	<b>Interview du Président Directeur Général</b>	
06	<b>Contexte sectoriel (international et national)</b>	
	7	Principales dynamiques 2015 du marché mondial de l'assurance
	8	Zoom sur le marché africain
	9	Contexte sectoriel national
10	<b>Présentation de SAHAM Assurance et de son Groupe d'appartenance</b>	
	11	SAHAM Finances
	12	SAHAM Assurance
	13	Gouvernance & Comités
	17	Organigramme
18	<b>Performance de SAHAM Assurance en 2015</b>	
	19	Chiffres clés 2015
	22	Les métiers de l'assurance
	27	Les métiers support
36	<b>Actions de responsabilité sociétale</b>	
	37	Agir pour le développement social
	39	Fondation SAHAM, l'action solidaire
40	<b>Rapport financier</b>	
	41	Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
	44	Comptes sociaux
	56	Comptes consolidés en normes IAS/IFRS

Entretien avec  
Ahmed Mehdi Tazi,  
*Président Directeur Général*



Quelle est votre lecture du développement du marché de l'assurance en Afrique et plus spécifiquement au Maroc ? Quelles sont les tendances qui se dégagent en 2015 ?

Notre marché de l'assurance fait face ces dernières années à des aléas extérieurs qui l'impactent tout particulièrement : une baisse des prix du pétrole et des prix des matières premières de manière générale et une baisse des taux sur les marchés financiers.

La baisse des prix des matières premières a plongé certains pays africains producteurs dans une crise financière sans précédent. Ces pays, dont le PIB dépend pour certains jusqu'à 70% des revenus pétroliers, ont été contraints de couper massivement leurs budgets d'investissement, voir de dévaluer leur monnaie pour tenter de relancer leur économie. Du point de vue

de l'assurance, la réduction des budgets d'investissement a pour conséquence la baisse de la matière assurable, et la dévaluation qui en résulte renchérit le coût de la réassurance. Les effets de cette baisse des cours du brut ont été ressentis très fortement dans des pays comme l'Angola et le Nigéria, impactant négativement leur marché de l'assurance.

La baisse des taux a quant à elle trois effets sur le marché de l'assurance :

- un intérêt moindre pour l'épargne car celle-ci est moins rémunérée ;
- une diminution du résultat financier des compagnies d'assurance liée à la baisse des taux servis ;
- une baisse des coûts de réassurance : face à la baisse des taux, les investisseurs voient en la réassurance une alternative de placement intéressante. Le flot de capacité a pour conséquence une baisse des coûts de la réassurance.

---

Dans ce contexte, le marché marocain s'est bien tenu. Notre marché a crû de 7% au global en 2015, avec une croissance de 12,4% en Vie et de 4,4% en Non-Vie.

Les turbulences sur les marchés financiers ont impacté les résultats des compagnies d'assurances qui ont toutes connu une baisse de leur résultat net, à l'exception de SAHAM Assurance.

**Comment qualifier l'année 2015 sur le plan des résultats et des réalisations pour SAHAM Assurance ?**

Nous avons clôturé l'exercice 2015 sur une bonne note. Sur le plan de l'activité, la Compagnie a totalisé des primes émises de 3,8 milliards de DH, en progression de 2,5% par rapport à 2014. Cette croissance est dopée par l'Assurance Non-Vie sur laquelle nous avons consolidé notre position de leader conformément à notre

choix stratégique. En effet, en 2015, ce segment a enregistré un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de DH, en hausse de 3,1% par rapport à 2014.

De plus, la stratégie de placement de la Compagnie a porté ses fruits, puisque le résultat financier a augmenté de 7% à 482 MDH, et ce malgré un marché des actions défavorable et la quasi-stagnation de la courbe des taux. Au final, le résultat net s'est élevé à 340 MDH, en accroissement de 6%.

En 2015, SAHAM Assurance a également remporté l'appel d'offres lancé par le Crédit du Maroc et a été retenu comme partenaire exclusif pour accompagner le développement de l'activité bancassurance.

Avec ce partenariat, SAHAM Assurance signe son retour sur l'Assurance Vie.

---

Tout le mérite de ces réalisations revient aux collaborateurs de SAHAM Assurance que je tiens à remercier pour leur engagement.

**Quels sont les ambitions et les principaux défis pour les années à venir ?**

Sur le segment Non-Vie, nous souhaitons renforcer notre position en nous appuyant sur un réseau de distribution performant et sur une qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Sur l'Assurance Vie, notre ambition est de construire un partenariat de référence avec le Crédit du Maroc et ainsi se positionner comme un challenger ambitieux sur ce segment.

À plus long terme, notre véritable défi sera de ne pas rater le virage technologique qui s'annonce. De

mon point de vue, deux ruptures technologiques importantes pourraient impacter notre secteur.

D'une part, le développement de la voiture autonome pourrait entraîner des bouleversements dans tous les secteurs liés à l'automobile, avec l'assurance Automobile au premier rang. En effet, elle pourrait permettre de réduire les accidents et donc à terme le volume des primes pour les assureurs.

Par ailleurs, les téléphones mobiles offriront de plus en plus d'opportunités pour perfectionner le service d'assurance notamment en simplifiant la relation entre le client et son assureur.

Grâce à la qualité de nos équipes et à leur détermination, j'ai la conviction que nous pouvons réaliser nos aspirations et relever ces défis.

---



# 06

- Principales dynamiques 2015 du **marché mondial** de l'assurance
- Zoom sur le **marché africain**
- Contexte **sectoriel national**



# Principales dynamiques 2015 du **marché mondial**

**3,8%** de croissance des primes émises Vie et Non-Vie à l'échelle mondiale en 2015

**4%** de croissance des primes Vie en 2015

**3,6%** de croissance des primes Non-Vie en 2015

## 2015 : Une croissance économique modérée

L'année 2015 a été marquée par une croissance économique modérée. En effet, le Produit Intérieur Brut réel a progressé de 2,5% à l'échelle mondiale, en recul par rapport à 2014 (2,8%). Ce recul s'explique par une reprise encore trop faible dans les marchés développés mais aussi par une baisse de la croissance du PIB dans les marchés émergents, qui ont dû faire face notamment aux difficultés relatives à la chute des prix du pétrole et des matières premières.

## Une croissance néanmoins soutenue des primes à l'échelle mondiale

Malgré cet environnement économique morose, les primes émises Vie et Non-Vie ont crû de 3,8% à l'échelle mondiale en 2015, soit une hausse par rapport à l'année 2014 (marquée par une croissance de 3,5% des primes). Les primes d'assurance Vie ont crû de 4% en 2015. Le secteur mondial de l'assurance Non-Vie a quant à lui progressé de 3,6% en 2015 (soit une croissance supérieure aux 2,4% enregistrés en 2014).

Cette performance s'explique principalement par une reprise en Amérique du Nord, marché qui renoue avec une croissance positive après deux années de recul et aussi par de solides performances en Asie (Japon, Corée du Sud, Chine et Inde).



## Zoom sur le **marché africain**

**64 milliards de dollars**

de primes émises Vie et Non-Vie en Afrique en 2015

**2,8%**

de croissance des primes Vie en 2015

**1,3%**

de croissance des primes Non-Vie en 2015

Les principales économies africaines ont connu une croissance inégale, selon leur niveau d'exposition à la chute des prix du pétrole et des matières premières. Ainsi, des pays comme l'Angola et le Nigéria ont été largement affectés par cette baisse. En revanche, des pays importateurs de pétrole comme le Maroc, le Kenya ou la Côte d'Ivoire ont réalisé des croissances solides.

### Une plus faible croissance des primes d'assurance

Le secteur a par conséquent connu un ralentissement avec une croissance des primes Vie et Non-Vie à 2,4% en 2015 (vs. 3,9% en 2014).

La croissance des primes d'assurance Vie en Afrique a ralenti à 2,8% en 2015, contre 5,1% en 2014. Ce recul s'explique essentiellement par le ralentissement observé sur le marché sud-africain (qui concentre plus de 85% de la part de marché régional). Plusieurs autres pays africains ont en revanche enregistré des croissances encourageantes sur ce segment comme le Maroc qui continue son ascension avec une croissance à ~11% en 2015 ou le Kenya avec une croissance solide à plus de 8%.

La croissance des primes d'assurance Non-Vie s'est maintenue en Afrique à 1,3% en 2015 (vs. 1,2% en

2014). Cette croissance a augmenté en Afrique du Sud, malgré le ralentissement de l'économie mais a connu une baisse dans les autres pays d'Afrique (y compris le Maroc).

### Un potentiel de croissance encore très fort

Compte tenu du faible taux de pénétration de l'assurance et malgré les difficultés récentes des pays exportateurs de pétrole, le potentiel de croissance du marché des assurances en Afrique reste très fort.

Cette croissance est tirée par trois tendances majeures :

- La croissance et le rajeunissement du parc automobile africain ;
- La croissance des dépenses et investissements en infrastructures en Afrique avec des besoins annuels estimés à plus de 90 milliards de dollars sur la prochaine décennie selon la Banque Mondiale ;
- Le développement de l'épargne tirée par la bancarisation croissante en Afrique.

Par conséquent, le marché de l'assurance en Afrique (hors Afrique du Sud) pourrait doubler de taille à horizon 5 à 7 ans et offrir ainsi de nombreuses opportunités de développement aux acteurs qui y opèrent.

# Contexte **sectoriel national**

**Plus de 30 milliards de dirhams** de primes émises en 2015 (+ 7%)

**19,8 milliards de dirhams** en assurance Non-Vie (+ 4,4%)

**10,6 milliards de dirhams** en assurance Vie (+ 12,4%)

Malgré des turbulences économiques à l'échelle africaine, la croissance de l'économie marocaine a atteint 4,5% en 2015 (contre 2,6% en 2014) selon le Haut-Commissariat au Plan. Le PIB a notamment été dopé par l'activité agricole. Il a également été boosté par la baisse des prix du pétrole qui a fait reculer le déficit commercial marocain et a ainsi permis aux échanges extérieurs nets de contribuer positivement à la croissance économique.

Dans ce contexte favorable, le marché marocain des assurances a réalisé une performance solide en dépassant la barre symbolique des 30 milliards de dirhams de primes émises en 2015 (contre ~28 milliards de dirhams en 2014). Le marché marocain des assurances progresse ainsi de 7% (contre 6,3% entre 2013 et 2014) selon les chiffres de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR).

## L'assurance Vie en croissance rapide

L'assurance Vie affiche la plus belle dynamique de croissance, en enregistrant en 2015 un bond de 12,4% à 10,4 milliards de dirhams. L'assurance Vie continue ainsi de profiter de l'allègement des tensions sur les liquidités pour conforter sa position, offrant un potentiel d'autant plus fort que son taux de pénétration actuel n'est encore que de 1% au Maroc.

## L'assurance Non-Vie en léger ralentissement

En revanche, l'assurance Non-Vie a connu un ralentissement de sa croissance en 2015, affichant une hausse de 4,4% de son chiffre d'affaires à 19,4 milliards de dirhams, contre 4,9% en 2014. La branche Automobile, qui représente à elle seule ~48% des primes Non-Vie a subi un ralentissement en 2015 avec une croissance de 5,3% à 9,5 milliards de dirhams,

contre 6,3% en 2014. Les autres branches Non-Vie ont également connu un ralentissement, voire même un recul :

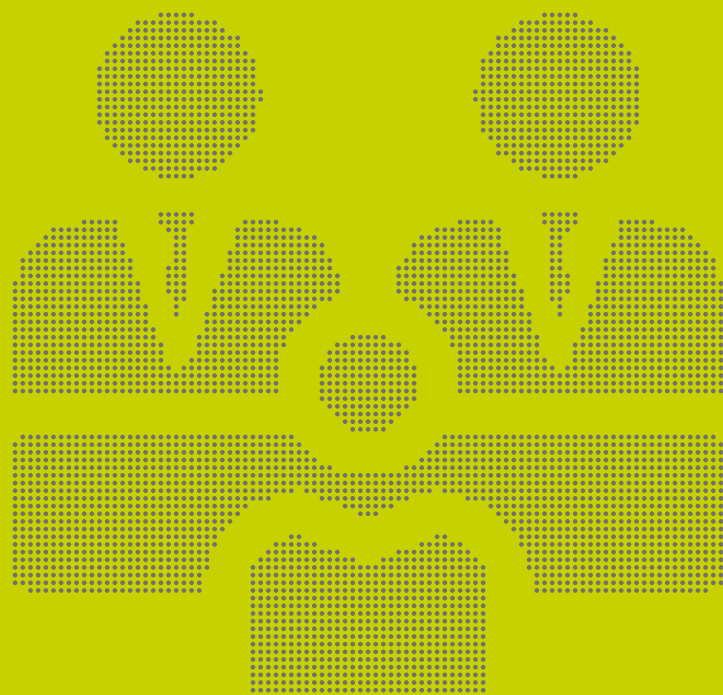
- Accident corporel (~3,4 milliards de dirhams de primes en 2015) : +4,2% en 2015 (vs. +5,1% en 2014) ;
- Accidents du travail (~2,1 milliards de dirhams de primes en 2015) : -5,5% en 2015 (vs. +3,4% en 2014).

## Une dynamique concurrentielle inchangée

Le marché marocain des assurances reste concentré autour de six acteurs (Wafa Assurance, RMA Watanya, SAHAM Assurance, Axa Assurance Maroc, Atlanta et Sanad) qui génèrent plus de 75% des primes émises en 2015. La hiérarchie demeure inchangée en 2015. SAHAM Assurance a conforté sa position de leader sur les assurances Non-Vie et plus particulièrement sur la branche Automobile.

## Un résultat financier en retrait

Le ratio combiné du secteur reste inférieur à 100% en 2015. Cela signifie que techniquement, les compagnies d'assurance marocaines continuent de dégager de la rentabilité. En revanche, le secteur a été confronté aux difficultés du marché financier. En effet, en 2015, le marché des actions a souffert principalement des difficultés du pôle Construction du groupe immobilier Alliances et de la Samir. Il a également été impacté par de nombreux "profit warnings" (11 au total en 2015). Ainsi, le MASI a fini l'année 2015 sur une baisse de 7,2%. Le marché obligataire a quant lui continué à offrir des rendements bas en 2015. Ces turbulences sur les marchés financiers ont eu un impact négatif sur les résultats des compagnies d'assurance. Sur les trois compagnies cotées, seule SAHAM Assurance a affiché une croissance de son résultat net en 2015.



# 10

- SAHAM **Finances**
- SAHAM **Assurance**
- **Gouvernance & Comités**
- **Organigramme**

# SAHAM Finances

**+1 milliard  
USD**

de chiffre d'affaires  
consolidé

**1<sup>er</sup>**

groupe d'assurance panafricain  
(hors Afrique du Sud)

Cotée à la Bourse de **Casablanca**, **SAHAM Assurance** est une filiale de **SAHAM Finances**, holding spécialisée dans les **assurances**, dont l'actionnaire majoritaire est **SAHAM Group**, présent dans les secteurs de **l'offshoring**, **l'assistance**, **l'immobilier**, **la santé**, **l'éducation** et des **assurances** en **Afrique** et au **Moyen Orient**.

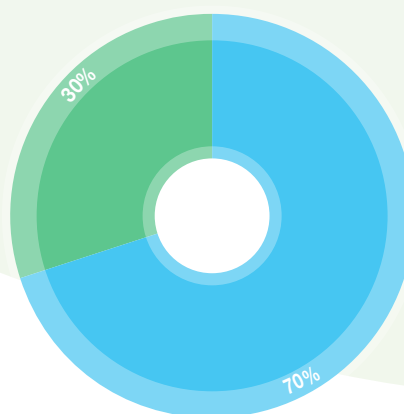
SAHAM Finances est le pôle assurance du Group SAHAM spécialisé dans les métiers de l'assurance et réassurance, de l'assistance et du TPA. Premier groupe d'assurance panafricain (hors Afrique du Sud), SAHAM Finances est présent dans 26 pays à travers près de 61 filiales, 34 compagnies d'assurance et de réassurance, et un réseau de distribution de plus de 700 agences en Afrique et au Moyen Orient.

SAHAM Finances compte à présent plus de 3000 collaborateurs, engagés dans la stratégie d'expansion régionale du Pôle, à travers des acquisitions externes et une logique de croissance interne.

## SAHAM Finances accueille SANLAM dans son capital

SAHAM Group renforce sa participation dans le capital de SAHAM Finances à hauteur de 70%. En parallèle, SANLAM, leader des services financiers en Afrique, à travers ses filiales SANLAM Emerging Markets (SEM) et SANTAM, a acquis une participation minoritaire de 30%.

Un capital social solide



Répartition du capital SAHAM Finances

■ SAHAM Group ■ Sanlam

# SAHAM Assurance Maroc

**N°1** de l'assurance  
Non-Vie

**N°1** de l'assurance  
Automobile

**N°1** de l'assurance  
Santé

**1<sup>er</sup>** réseau d'agences  
du Maroc

**635** collaborateurs

**+400** agences

**3773MDH** de chiffre  
d'affaires

**340MDH** de résultat  
net

**18 milliards** Total  
de DH Bilan

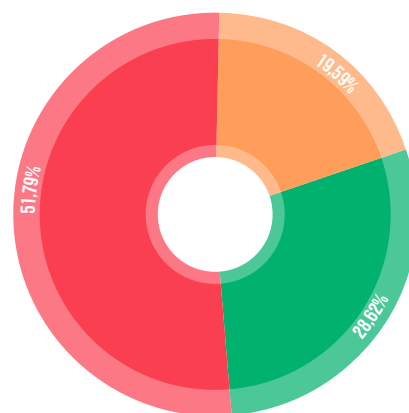
Filiale de la holding SAHAM Finances, leader panafricain des assurances engagé dans une forte et rapide dynamique de croissance au Maroc et en Afrique subsaharienne, SAHAM Assurance Maroc est une entreprise cotée à la Bourse de Casablanca.

Présent sur le marché des assurances au Maroc depuis 1949, SAHAM Assurance est un acteur de référence actif sur la totalité des métiers de l'assurance Vie et Non-Vie.

La Compagnie occupe aujourd'hui une position de leader dans le domaine de l'assurance Non-Vie, N°1 de l'Automobile et de la Santé.

Avec plus de 400 agents exclusifs, SAHAM Assurance dispose du réseau le plus important du Maroc, lui permettant d'assurer une présence régionale très forte et de développer au mieux une politique de proximité avec l'ensemble de ses clients.

Répartition du capital SAHAM Assurance



■ SAHAM Finances ■ Sanam Holding ■ Flottant et autres

# Gouvernance & Comités

SAHAM Assurance est attentive à répondre aux règles de gouvernance d'entreprise, selon les normes en vigueur au Maroc et les procédures admises à l'international. La conformité aux standards est une démarche continue de l'ensemble de ses Pôles et Directions, sous la supervision du Conseil d'Administration, du Comité de Direction, du Comité d'Audit et de Surveillance, ainsi que d'un ensemble de Comités spécialisés.

## Conseil d'Administration

- M. Ahmed Mehdi Tazi, Président
- M. Saïd Alj, Administrateur
- M. Kofi Bucknor, Administrateur
- Mme Ghita Lahlou, Administrateur
- SAHAM S.A, Administrateur, représentée par M. Saïd Bendidi
- SAHAM Finances, Administrateur, représentée par Mme Nadia Fettah
- M. Mohamed Elalamy, Administrateur
- M. Mohamed Berrada, Administrateur
- M. Alberto Rossetti, Administrateur
- M. Raymond Farhat, Administrateur

## Les Comités de gouvernance

### *Le Comité Direction Générale*

Sa mission consiste en la définition de la stratégie de l'entreprise et sa déclinaison à travers la gouvernance, la politique et la prise de décisions. Il est constitué de membres permanents :

- M. Ahmed Mehdi Tazi, Président Directeur Général
- M. Gilbert Nasarre, Directeur Général Délégué Développement Opérations d'Assurance
- M. Mahmoud Oudrhiri, Directeur Général Délégué Support et Gestion
- Mme Kawtar Johrati, Directeur Général SAHAM Asset Management

Attributions du Comité Direction Générale :

- Garant de la bonne application de la gouvernance et de sa modification
- Définition et suivi de la stratégie de la Compagnie
- Validation du plan marketing et des plans associés (Activité Commerciale et Communication)
- Pilotage de l'activité et amélioration de la performance de la Compagnie
- Arbitrages de derniers niveaux
- Détermination de l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif

Le Comité Direction Générale est animé par M. Ahmed Mehdi Tazi, Président Directeur Général, et se tient une semaine sur deux.

### *Le Comité Exécutif*

Sa mission est le pilotage de façon générale de l'ensemble des activités de la Compagnie. Il est constitué des membres suivants :

- M. Ahmed Mehdi Tazi, Président Directeur Général
- M. Gilbert Nasarre, Directeur Général Délégué Développement Opérations d'Assurance
- M. Mahmoud Oudrhiri, Directeur Général Délégué Support et Gestion
- M. Youssef Benabdallah, Directeur Général Adjoint, Pôle Marché des Entreprises
- M. Tarik Alouajaji, Directeur Général Adjoint, Pôle Gestion
- Mme Souad Naciri, Directeur Général Adjoint Pôle Contrôle et Qualité
- M. Abdelouahab El Aissaoui, Directeur Général Adjoint chargé de mission
- Mme Samia Terhzaz, Directeur Bancassurance
- Mme Ghita Kittane, Directeur Communication et Relations Publiques
- M. Rachid Chrifi Alaoui, Directeur Pôle Marché des Particuliers et des Professionnels
- M. Amine Lahrichi, Chargé de mission auprès du PDG (chargé du secrétariat du comité)

Attributions du Comité Exécutif :

- Mise en œuvre de la stratégie
- Préparation des décisions stratégiques
- Pilotage et prises de décisions opérationnelles
- Suivi de l'avancement des projets transverses

Le Comité Exécutif, animé par M. Ahmed Mehdi Tazi, Président Directeur Général, se tient une fois par mois.

## Le Comité d'Audit et de Surveillance

Sa mission principale est d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier et du système de contrôle interne, notamment le processus d'audit et le pilotage de la conformité avec les lois, les réglementations et le code de conduite.

Il est constitué de membres permanents :

- M. Saïd Alj, Administrateur non dirigeant (Président du Comité d'Audit)
- M. Ahmed Mehdi Tazi, Administrateur et Président Directeur Général SAHAM Assurance
- M. Kofi Bucknor, Administrateur non dirigeant
- M. Alberto Rossetti, Administrateur non dirigeant
- Mme Myriam Kabbaj, Senior Manager Audit Interne SAHAM Assurance (chargée du secrétariat du comité)

Attributions du Comité d'Audit et de Surveillance :

- Examiner les états financiers
- Examiner les méthodes d'estimation et d'évaluation de l'actif et du passif
- Analyser les conclusions des audits internes et externes
- Apprécier la performance des auditeurs externes et émettre un avis concernant leur nomination ou leur révocation
- Initier et demander des investigations spéciales, le cas échéant. Ces investigations peuvent être confiées par le Comité d'Audit notamment à des conseillers externes (juristes, cabinets d'audit ou de conseil)
- Établir régulièrement des rapports destinés au Conseil d'Administration portant sur les activités du comité, les principaux problèmes, les risques significatifs relevés et les recommandations correspondantes

Le Comité d'Audit est animé par Mme Myriam Kabbaj, Senior Manager Audit Interne SAHAM Assurance, et se tient tous les trois mois, après la clôture et avant la tenue du Conseil.

## Les Comités spécialisés

### *Le Comité de Placement*

Sa mission consiste en la définition de la stratégie d'investissement de la Compagnie et du suivi opérationnel de sa mise en œuvre. L'équipe Asset Management peut être conviée si besoin.

Attributions du Comité de Placement :

- Arbitrage sur la stratégie d'investissement
- Présentation des tendances du marché
- Validation des autorités et des limites en matière de placement (ventilation des risques) et des éventuels dépassements (opérations exceptionnelles)
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique de placement (analyse mensuelle de la structure du portefeuille, du rendement, de l'exposition sectorielle, de la concentration par émetteur)

Le Comité de Placement est animé par Mme Kawtar Johrati, Directeur Général SAHAM Asset Management, et se tient tous les deux mois.

### *Le Comité de Réassurance*

Sa mission consiste à définir le plan de réassurance de la Compagnie et suivre le risque de contrepartie lié aux réassureurs.

Attributions du Comité de Réassurance :

- Approbation du programme de réassurance
- Approbation des critères de sélection des réassureurs
- Évaluation de la performance du plan de réassurance sur le semestre/l'année écoulée
- Suivi du risque de contrepartie lié aux réassureurs
- Mise en place du programme de réassurance
- Validation des cotations
- Acter les coûts de réassurance

Le Comité de Réassurance, animé par M. Mohammed El Ouali, Directeur Actuariat et Réassurance, se tient tous les semestres.

### *Le Comité de Direction Développement Opérations d'Assurance*

Sa mission consiste à informer de l'ensemble des décisions concernant la Compagnie dans le sens de l'implémentation de la stratégie.

Attributions du Comité de Direction Développement Opérations d'Assurance :

- Pilotage opérationnel de l'activité
- Suivi des indicateurs
- Suivi de projets internes
- Diverses questions de management destinées au Comité Exécutif
- Préparation des sujets Comex et partage des décisions prises

Ce Comité est animé par M. Gilbert Nasarre, Directeur Général Délégué Développement Opérations d'Assurance, et se tient tous les mois.

### *Le Comité de Direction Support et Gestion*

Sa mission consiste à informer de l'ensemble des décisions concernant la Compagnie dans le sens de l'implémentation de la stratégie.

Attributions du Comité de Direction Support et Gestion :

- Pilotage opérationnel de l'activité
- Suivi des indicateurs
- Suivi de projets internes
- Diverses questions de management
- Préparation des sujets Comex et partage des décisions prises

Ce Comité est animé par M. Mahmoud Oudrhiri, Directeur Général Délégué Support et Gestion, et se tient tous les mois.

### *Les Comités de Chiffre d'affaires Réseau Exclusif et courtage*

Leur mission consiste à étudier les réalisations et à piloter le chiffre d'affaires du réseau exclusif en définissant les actions à mener et les clients à prospecter. Attribution du Comité de Chiffre d'affaires Réseau Exclusif :

- Discuter des réalisations détaillées en termes de primes émises du réseau exclusif du mois N
- Analyser la comparaison du réalisé N par rapport au N-1 et au budget
- Analyser les effets du plan d'activités commercial et des actions correspondantes, décider des ajustements qui s'imposent
- Remonter les résultats de la veille concurrentielle (opportunités et menaces)
- Lister les derniers gros contrats

Les comités de chiffre d'affaires réseau exclusif et courtage sont animés par M Gilbert Nasarre, Directeur Général Délégué Développement Opérations d'Assurance, et se tiennent tous les mois.



### Le Comité de Souscription et Sinistralité

Sa mission consiste à définir la politique de souscription et les objectifs de renouvellement et suivre les réalisations y afférentes en s'assurant de la bonne gestion des risques liés à la surveillance du portefeuille.

Attributions du Comité de Souscription et Sinistralité :

- Décision sur les seuils de rentabilité et analyses de la sinistralité par Branche, Contrat, Client, Point de vente
- Validation des actions correctives
- Définition des exclusions et veille à leur communication formelle aux souscripteurs et au réseau
- Validation des limites de concentration (zone, cumul par tête)
- Fixation des grandes lignes des guides de souscription par branche, leur approbation et leur revue annuelle
- Validation de la conception des nouveaux produits
- Réception et examen des reportings des Comités Indemnisation et Surveillance, Marketing et Renouvellement et réalisation des arbitrages nécessaires.
- Unification de la démarche de la Compagnie en coordonnant les réponses à donner à une consultation ou à un appel d'offre
- Suivi de comportement du marché (agressivité, entente) pour une réaction rapide en conséquence
- Échange des informations sur les clients, le marché, l'environnement des entreprises, les intermédiaires
- Définition des responsabilités, des actions à mener, de la liste des prospects clients et intermédiaires
- Reporting sur les flux des consultations, des résiliations, des réalisations et des renouvellements conformément aux objectifs définis

Ce comité, co-animé selon les périodes par M. Youssef Benabdallah, Directeur Général Adjoint Pôle Marché des Entreprises, et Mme Souad Naciri, Directeur Général Adjoint Pôle Contrôle et Qualité, se tient trimestriellement et tous les quinze jours pendant la période de renouvellement.

### Le Comité Automobile & Marketing

La mission principale du Comité Automobile est de veiller à la compétitivité de l'offre SAHAM Assurance par un suivi du développement des produits et de la tarification, sans oublier les aspects de gestion et de contrôle. La veille concurrentielle est également un des maillons de ce comité pour remonter régulièrement le jeu des acteurs et des offres concurrentes.

Attributions du Comité Automobile :

- Analyser et diagnostiquer, périodiquement, l'évolution du chiffre d'affaires Automobile ainsi que la formation et la déformation du parc automobile assuré
- Analyser le marché de l'automobile, ses évolutions à court et moyen terme
- Déployer une veille concurrentielle densifiée et en tirer des enseignements sur le jeu des acteurs de l'assurance

- Proposer les aménagements et ajustements qui s'imposent en termes d'offres, de tarifs, de règles de gestion ou encore de contrôles à opérer, et en définir les conséquences en matière de croissance et de rentabilité
- Proposer les évolutions ou aménagements relatifs au dispositif de segmentation tarifaire, s'assurer de son déploiement et de son suivi, en analyser les effets et proposer les éventuels ajustements qui s'imposent

Le Comité Automobile & Marketing est animé par M. Fadel Bennouna, Directeur Marketing, et se tient tous les mois.

### Le Comité Inventaire

La mission principale du Comité Inventaire est de valider les travaux d'inventaires réalisés par les équipes.

Attributions du Comité Inventaire :

- Valider les travaux d'inventaire réalisés par les équipes
- Présenter les niveaux de bonis/malis actuels
- Piloter les bonis/malis
- Valider les périmètres d'inventaire

Le Comité Inventaire est animé par M. Mohamed El Ouali, Directeur Actuariat et Réassurance, et se tient tous les mois, de mars à décembre.

### Le Comité Organisation et SI

Sa mission est de revoir les indicateurs de performance et de qualité des Systèmes d'information.

Attributions du Comité Organisation et SI :

- Décision sur les investissements SI
- Présentation de l'état d'avancement des différents projets
- Définition et suivi du portefeuille de maintenance propre à chaque entité
- Mise en place d'indicateurs de performance en termes d'engagement de niveau de service. SLA (Service Level Agreement)
- Visibilité sur le portefeuille des projets SI
- Revue du portefeuille et des indicateurs SI
- Pilotage global de l'organisation du process

Le Comité Organisation et SI, animé par M. Lhoussaine Drissi Kamili, Directeur Systèmes d'Information, se tient tous les semestres.

### Le Comité Frais Généraux

La mission principale du Comité Frais Généraux est de remonter les chiffres des frais généraux.

Attributions du Comité Frais Généraux :

- Valider le budget frais généraux et le forecast
- Faire le suivi de l'évolution des postes frais généraux
- Mettre en place les actions d'optimisation des frais généraux

Le Comité Frais Généraux est animé par M. Aziz Majdoune, Directeur Finances, et se tient tous les mois.

### *Le Comité de Recouvrement*

Sa mission consiste à définir la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés et au suivi de sa mise en œuvre.

Attributions du Comité de Recouvrement :

- Approbation des délais de recouvrement (intermédiaires et assurés)
- Suivi de l'exposition au risque de contrepartie (intermédiaires et assurés)
- Prise de décision en cas de dépassement
- Gestion de la black list

Le Comité de Recouvrement est animé par M. Mahmoud Oudrhiri, Directeur Général Délégué Support et Gestion, et se tient tous les deux mois.

### *Le Comité de Carrière*

Sa mission principale consiste à étudier et acter des décisions liées aux évaluations annuelles et aux promotions.

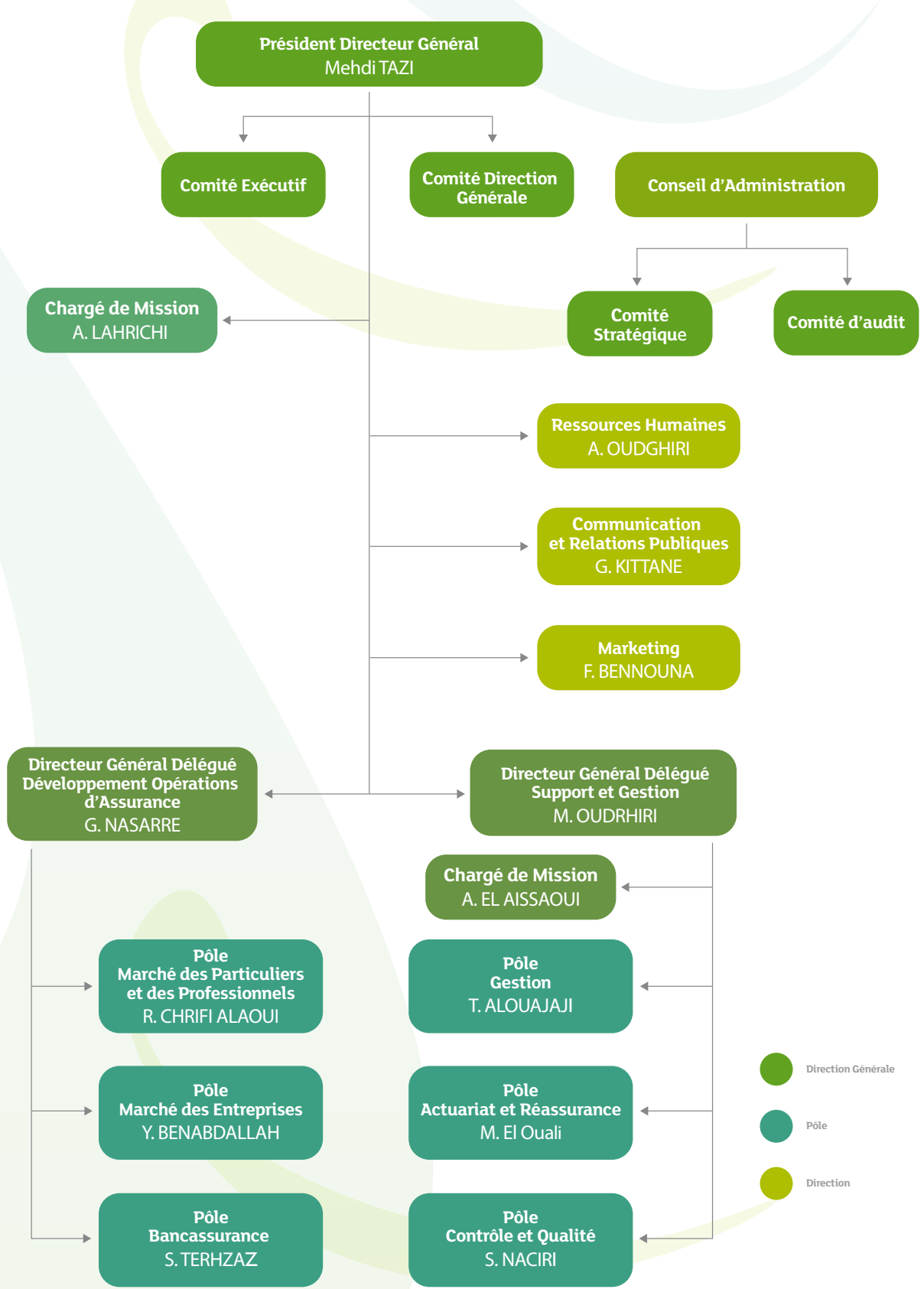
Attributions du Comité de Carrière :

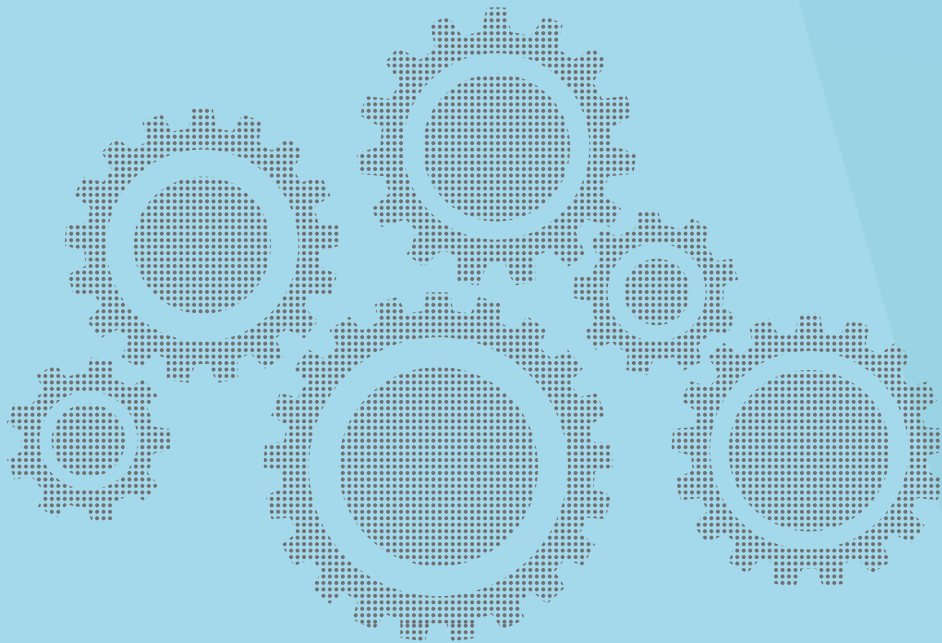
- Passer en revue les pratiques de rémunération globale de la Compagnie avant la période des évaluations et statuer sur les promotions
- Valider la liste des personnes bénéficiant des formations diplômantes

Le Comité de Carrière est animé par Mme Asmaa Oudghiri, Directeur des Ressources Humaines, et se tient une fois par an.



# Organigramme de SAHAM Assurance





# 18

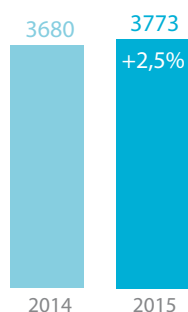
- Chiffres clés **2015**
- Les métiers de l'**assurance**
- Les métiers **support**

# Chiffres clés 2015

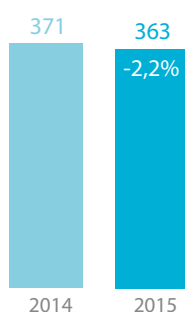
L'année **2015** est marquée par une **hausse** du chiffre d'affaires de **SAHAM Assurance** de **2,5 %** à **3,8 milliards** de dirhams, porté par la croissance des primes sur l'assurance Non-Vie, en hausse de **3,1 %** à **3,4 milliards** de dirhams, ainsi que **l'amélioration** du ratio de sinistralité (+ 2 points) et enfin la **bonne** performance des **revenus financiers** (+ 6,9 %).

## Chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires  
(en MDH)



Chiffre d'affaires Vie  
(en MDH)

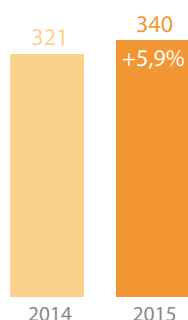


Chiffre d'affaires Non-Vie  
(en MDH)



## Résultats

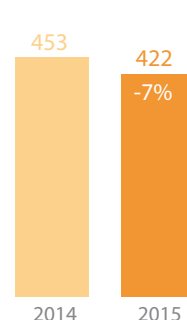
Résultats net  
(en MDH)



Résultat financier  
(en MDH)



Résultat technique net  
(en MDH)

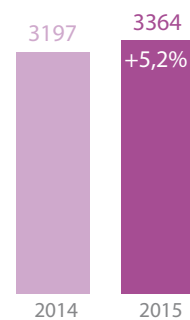


## Indicateurs clés

Amélioration du S/P  
global brut de 2 points



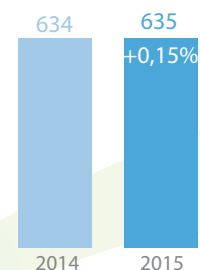
Fonds propres  
(en MDH)



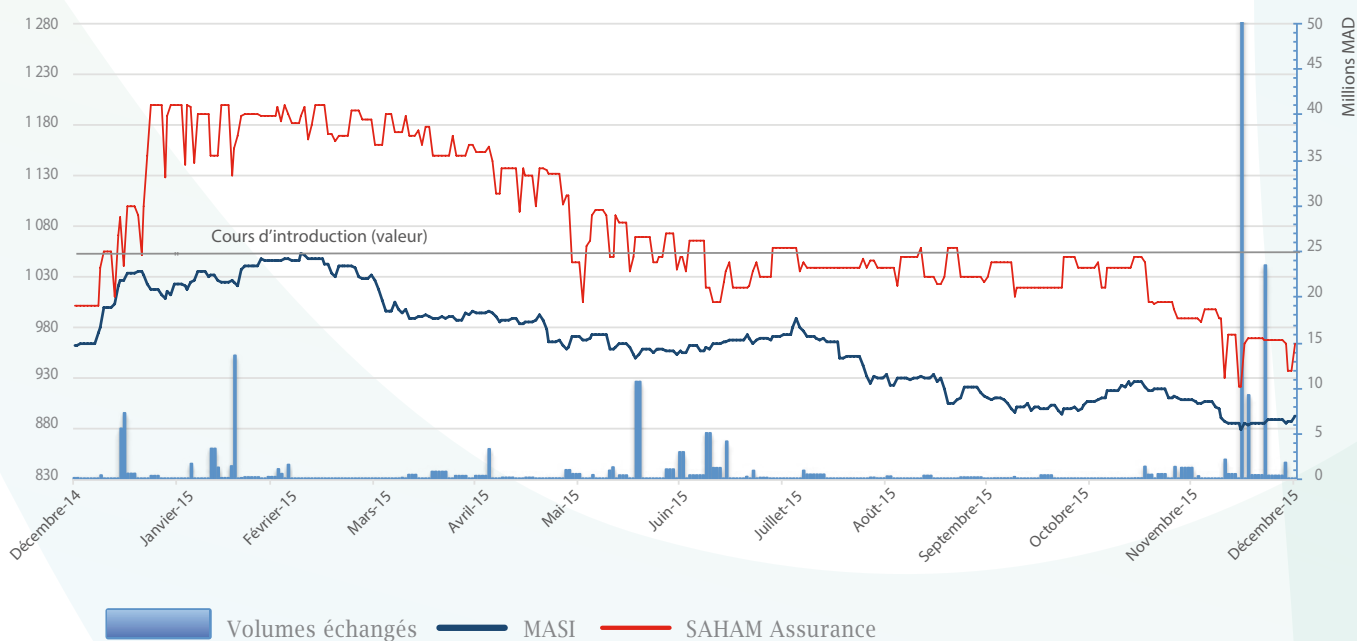
Dividende  
(en DH)



Effectif



### Évolution du cours du titre SAHAM Assurance de décembre 2014 à décembre 2015



En 2015, le marché des actions affiche une contre-performance de -7,22% pour son principal indice, le MASI, avec une volumétrie globale en légère progression de 2,79% par rapport à 2014.

Le titre SAHAM Assurance Maroc a fini l'année 2015 à 964 dirhams, en baisse de 3,70% sur l'année contre -9,84% pour l'indice du secteur des assurances.

Le volume traité sur la valeur en 2015 est de 479 millions de dirhams en 2015. Dans ce contexte, les multiples boursiers du titre se sont améliorés. Ainsi, le PE est passé de 12,0 à fin 2014 à 10,6 à fin 2015 alors que le rendement de dividende a évolué de 3,60% à 4,15%. Soulignons que le PE moyen du marché se situe à 21,1 à fin 2015 et le rendement de dividende à 4,3%.

## Les métiers de l'assurance

L'année 2015 confirme le positionnement de **SAHAM Assurance** dans le top 5 des assurances marocaines. La Compagnie **domine** très largement le secteur de l'assurance Non-Vie avec **17,2 %** de parts de marché et détient **3,4 %** de parts de marché en assurance Vie. Toutefois, 2015 marque un tournant stratégique important. **SAHAM Assurance** a en effet remporté l'appel d'offres lancé par le Crédit du Maroc sur l'ensemble de ses prestations de **bancassurance** et devient ainsi le **partenaire exclusif** en assurance du Crédit du Maroc.

SAHAM Assurance Maroc est le leader de la Non-Vie au Maroc, N°1 de l'Automobile et N°1 de l'assurance Accident Corporel. Son leadership reste incontesté sur le marché des particuliers et des professionnels et sa position d'acteur majeur de l'assurance des entreprises au Maroc le situe dans le top 5 sur ce marché.

La Direction Générale Déléguée Développement Opérations d'Assurance est structurée autour d'un réseau de plus de 400 points de vente, soit le 1<sup>er</sup> du Maroc, ainsi que d'un réseau de courtiers, de comptes directs, et comprend une entité e-commerce et marketing.

### Pôle Marché des Particuliers et des Professionnels

**1<sup>er</sup>** réseau d'agences du Maroc

**67,6%**

meilleur taux de réussite à l'examen professionnel

**+400** agences à travers le Maroc







Leader sur le segment des particuliers et des professionnels, SAHAM Assurance consolide sa position et mène des efforts continus pour optimiser la rentabilité de son portefeuille, améliorer son réseau d'agents et innover son offre de services. Plusieurs leviers d'amélioration ont été suivis en 2015 pour répondre à cette stratégie.

### Le développement du portefeuille selon une logique de croissance rentable

Leader du marché de l'assurance Non-Vie au Maroc, SAHAM Assurance poursuit une logique de croissance rentable et améliore son taux de fidélisation sur ce segment pour consolider son leadership.

SAHAM Assurance a ainsi effectué un travail de fond, agence par agence, pour s'assurer de la reconduction des polices automobiles existantes.

### La consolidation de l'activité à travers la fidélisation du client

Le développement de son activité "hors Automobile" s'opère par l'augmentation des ventes croisées sur son portefeuille existant. À cela s'ajoute le gain de parts de marché à travers des opérations visant à renforcer le flux de clientèle s'adressant directement au réseau d'agences.

SAHAM Assurance a construit le plus important réseau du Maroc, qui lui permet d'assurer cette démarche de proximité avec ses clients. Localement, des plans ont été mis en place au niveau de chacune de ces agences dans le but d'améliorer leur rentabilité, avec notamment la préparation du réseau au déploiement de la nouvelle circulaire de recouvrement.

### La densification du réseau d'agents

SAHAM Assurance s'attache à développer la qualité de son réseau. En 2015, la Compagnie est fière d'annoncer le meilleur taux de réussite du marché à l'examen professionnel (67,65%). Un chiffre qui traduit l'implication de la Compagnie dans la formation de ses agents et l'excellence de cette formation visant à assurer la meilleure qualité de service à ses clients.

Une logique qui se traduit également par l'expansion continue de son réseau. Ainsi, SAHAM Assurance a ouvert 35 nouveaux points de ventes en 2015 à travers tout le Maroc, portant à plus de 400 le nombre total de ses agences en direct.

### Une orientation client structurante pour le réseau

Ainsi, l'orientation client est au cœur de la démarche stratégique de l'entreprise, qui s'attache à déployer un réseau des plus compétitifs, tant sur le plan de la rentabilité que sur celui de la qualité de service, et cela à travers une présence au plus près de ses clients.

### La délocalisation de l'animation réseau

Cette démarche de délocalisation de l'animation réseau vise à répondre au mieux aux besoins spécifiques des agents qui diffèrent selon les régions et à renforcer davantage sa proximité.

### Le renforcement du contrôle du réseau

Enfin, pour améliorer les résultats du réseau, le Pôle Marché des Particuliers et des Professionnels met en place un dispositif de contrôle de premier niveau et l'affinement des processus de gestion au niveau du réseau.

## Pôle Marché des Entreprises

26

Création de la Direction  
PME-PMI

Lancement de l'offre de  
géolocalisation flotte automobile

Meilleur taux de  
renouvellement des contrats

Industrialisation de la prévention  
des accidents du travail

SAHAM Assurance s'attache à développer son activité sur le segment des entreprises, avec l'objectif de renforcer ses parts de marché, tout en répondant à sa logique de croissance rentable. Cette stratégie s'est accompagnée en 2015 d'une restructuration organisationnelle à travers la création de la Direction PME-PMI, laquelle, aux côtés des Grandes Entreprises et Programmes Internationaux, représente un axe stratégique majeur de développement.

### Un plan d'optimisation du taux sinistre/ primes

Un programme de prévention auprès des clients en portefeuille a été mis en place afin d'optimiser la qualité du risque, dont l'un des principaux axes concerne l'amélioration du taux sinistre/primes. Pour ce faire, un important travail de fond a été effectué et se poursuit en matière d'accompagnement des entreprises clientes dans les secteurs clés de la prévention des accidents du travail et de la sensibilisation à la consommation d'assurances Maladies.

Cette démarche a permis de renforcer les liens avec les intermédiaires et les clients et s'est traduite par de meilleurs chiffres de la Compagnie en matière de fidélisation lors du renouvellement 2015-2016.

### Optimiser la rentabilité du portefeuille Flotte Automobile

Le Pôle Marché de l'Entreprise a également revu l'ensemble de ses outils de tarification des flottes Automobile, dans une logique d'optimisation du couple croissance-rentabilité. Cette action a contribué fortement à la réussite du renouvellement sur la branche Automobile. Elle a été accompagnée par la mise en place d'un partenariat avec la société française Mapping Contrôle pour offrir aux clients et prospects de SAHAM Assurance des solutions de géolocalisation et de gestion de flottes à la pointe et aux meilleurs tarifs du marché.

### Un effort particulier sur le suivi et le développement des Programmes internationaux

Conscient de sa marge de progrès sur ce segment de clientèle, le Pôle Entreprise conduit une démarche spécifique d'amélioration de ses connexions à l'international. La Compagnie vise en effet à développer sa part de marché sur les gros contrats Entreprise et internationaux, tout en maintenant ceux déjà en portefeuille. L'ensemble des actions 2015 ont ainsi permis de réaliser un excellent renouvellement, tant en termes de croissance que de rentabilité.

## Pôle Bancassurance



SAHAM Assurance a été choisie comme partenaire exclusif par le Crédit du Maroc. La Compagnie a en effet remporté l'appel d'offres pour assurer l'ensemble de l'activité de bancassurance de la filiale marocaine du Crédit Agricole France en décembre 2015 et pour en accompagner le développement.

À l'origine de cet appel d'offres, de très fortes ambitions du Crédit du Maroc pour son activité de bancassurance, en termes d'équipement et de fidélisation de ses clients, et la volonté de faire évoluer son modèle pluraliste actuel, et de concentrer ses partenariats en un nombre réduit d'assureurs. Désignée comme partenaire exclusif à l'issue de cet appel d'offres, SAHAM Assurance s'engage à une offre de service aux meilleurs standards internationaux.

SAHAM Assurance place ainsi la bancassurance dans ses priorités stratégiques et s'engage pleinement dans une relation d'exception avec le Crédit du Maroc, pour en faire une référence au Maroc. Son dispositif repose sur trois principes forts :

- une offre de produits complète, différenciée, lisible et prête pour un déploiement rapide ;
- une qualité de service pour le client aux meilleurs standards internationaux.

Le Crédit du Maroc et SAHAM Assurance mettent ainsi en synergie leurs savoir-faire respectifs pour servir au mieux les clients Particuliers, Professionnels et Entreprises de la banque et apporter des réponses utiles, adéquates et innovantes à leurs attentes. Des projets de synergie sont également attendus, notamment entre les deux réseaux.

## SAHAM Assurance lance Assur' Santé International, offrant une couverture complète des frais d'hospitalisation au Maroc et à l'étranger.

Au cœur de la stratégie de développement conduite par la Direction Générale Déléguée Développement Opérations d'Assurance, la Direction Marketing s'attache à travailler en synergie avec les différents pôles opérationnels et support pour le développement de produits innovants et adaptés aux attentes du marché. Ainsi, la Direction Marketing est un vecteur majeur de développement commercial de la Compagnie.

### Nouvelles offres pour le marché des particuliers

SAHAM Assurance s'attache à conforter son leadership sur le marché des particuliers à travers la mise en place d'une gamme d'offres toujours plus innovantes, permettant de développer son portefeuille dans une logique de croissance rentable.

#### Assur' Santé International

Avec Assur' Santé International (ASI), SAHAM Assurance a procédé à l'élargissement de sa gamme de produits santé tout en s'alignant sur les best practices internationales. ASI est en effet une solution de nouvelle génération, permettant aux assurés de bénéficier d'une couverture complète de leurs frais d'hospitalisa-

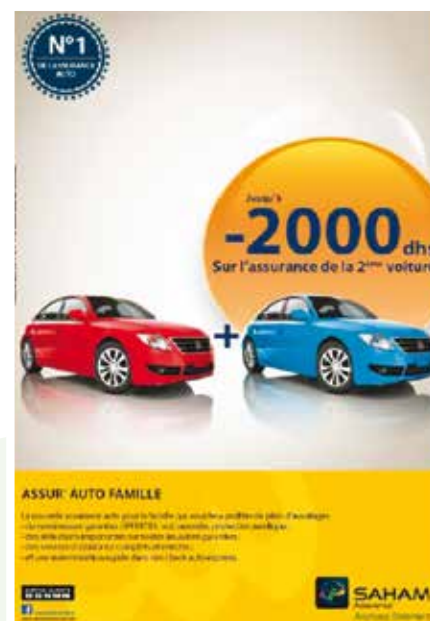
tion, au Maroc et à l'international, et offrant une option complémentaire en matière de soins ambulatoires.

Assur' Santé International est commercialisé en partenariat avec Nextcare, leader de la gestion des services de soins de santé dans la région MENA, qui dispose d'un très large réseau de centres de soins avec plus de 150 centres conventionnés à l'international.

#### Assur' Auto Famille

Leader incontesté de l'assurance Automobile, SAHAM Assurance se positionne en entreprise engagée dans une logique de service client à travers la constitution d'une offre toujours plus étoffée, tant en matière de couverture qu'en matière de prestations de services. Cette palette extrêmement large de solutions permet de proposer des offres en rapport avec les besoins et capacités budgétaires de chaque client.

Ainsi, Assur' Auto Famille est une offre destinée aux familles ayant 2 véhicules ou plus. Elle permet aux clients de bénéficier de services exceptionnels, grâce à la gratuité de plusieurs garanties annexes, à des réductions tarifaires importantes et à un service d'assistance des plus étoffés.

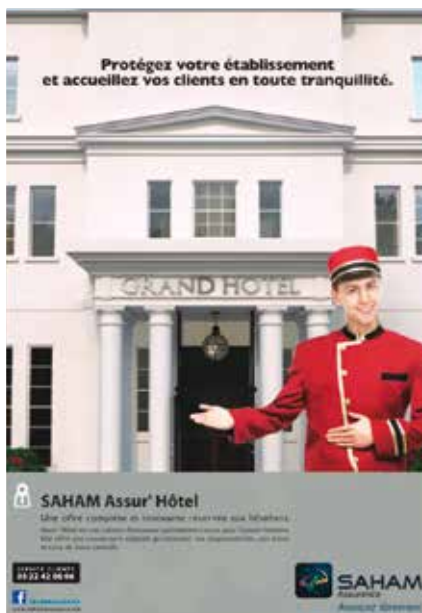


## Nouvelles offres pour le marché des entreprises

### Assur' Hôtel

Sur le marché des entreprises, SAHAM Assurance s'attache à développer un portefeuille ciblant prioritairement des marchés à fort potentiels de rentabilité et de croissance. C'est dans cette logique que le nouveau produit Assur' Hôtel a été lancé.

Assur' Hôtel est une solution globale destinée à la couverture des établissements hôteliers. Cette offre propose un nombre très important de dispositions permettant de prendre en charge toute la complexité situationnelle liée à cette activité.



### Gestion de Flotte Automobile

Lancée en décembre 2015, l'offre Gestion de Flotte Automobile répond aux besoins des entreprises marocaines de service et de transport, cherchant à maîtriser les charges liées à leur flotte automobile, que ce soit en termes de consommation de carburants, d'optimisation des trajets ou de prévention et réduction des risques d'accidents. Ainsi, quel que soit l'usage de leurs véhicules (tourisme, utilitaires plus ou moins de 3,5 tonnes, véhicules de transport, de location, etc.), les clients peuvent bénéficier d'une solution de gestion complète de leur flotte donnant accès à une multitude d'avantages.

L'ensemble de ces services est géré à travers une plateforme digitale, mise à la disposition du client via une interface web sécurisée et une application mobile. Ce service permet d'accéder à toutes ces informations en temps réel, pour un suivi détaillé de la situation de sa flotte et des axes d'amélioration de sa gestion.

Cette solution de gestion de flotte présentée en 2015 a été établie à travers une démarche approfondie d'écoute des besoins de la clientèle. Elle est aujourd'hui la plus complète et la plus compétitive du marché.

# Les métiers **support**

**1<sup>ère</sup>** compagnie marocaine à lancer un outil informatisé de chiffrage des dommages sur véhicules en collaboration avec le leader mondial, Sidexa

**1<sup>ère</sup>** compagnie à lancer le tiers payant interactif dans l'assurance maladie au Maroc

---

La **Direction Générale** Déléguée Support & Gestion, **accompagne** le développement de **l'activité opérationnelle**, en facilitant l'ensemble des opérations de **back-office** à travers le développement de solutions techniques, informatiques et humaines adaptées. Cette entité est **organisée** autour des Pôles Gestion, Actuariat et Réassurance, Contrôle et Qualité et les Directions Systèmes d'Information, Finances et Juridique.

---



Le Pôle Gestion joue un rôle primordial d'optimisation des processus et d'amélioration des services au sein de la Compagnie, à travers la mise en place d'outils de gestion et d'analyse perfectionnés. Il accompagne également toute la politique de la Compagnie en termes de satisfaction client à travers la mise en place de nouvelles offres et produits, sources d'une plus grande efficacité de service.

### Un outil de chiffrage performant, pour une plus juste indemnisation

C'est pour répondre à une volonté d'efficacité, de transparence et de plus grande objectivité dans l'évaluation des sinistres que SAHAM Assurance s'est dotée en 2015 d'un outil de chiffrage des dommages matériels subis par les véhicules de ses assurés.

La mise en place de ce système facilite et accélère la mise en place d'une plus juste indemnisation de l'assuré. Il correspond également à une mise en conformité avec les standards internationaux en matière de gestion des sinistres Automobile.

SAHAM Assurance est le premier acteur sur le marché marocain à s'allier avec le leader mondial des outils de chiffrage, Sidexa, pour se doter d'un outil d'évaluation automatisé, précis et ayant démontré toute son efficacité à l'international.

### Le tiers payant interactif pour l'assurance Santé

SAHAM Assurance Maroc propose à ses entreprises clientes en assurance Santé une offre jusqu'alors inédite au Maroc : le tiers payant. Cette nouvelle disposition vise à faciliter l'accès à des soins de qualité, et au meilleur rapport qualité/prix.

Ainsi, grâce à la carte santé personnalisée et individuelle, l'assuré peut se rendre au sein du réseau des prestataires agréés par SAHAM Assurance pour ne régler plus que la part restant à sa charge.

Ce dispositif innovant offre aux assurés :

- l'accès à un réseau de prestataires de santé rigoureusement sélectionnés par la Compagnie, sur des critères de qualité, d'expertise et d'éthique ;
- la prise en charge sans obligation de règlement des frais relatifs à la prestation ;
- la simplification de la procédure de remboursement, puisqu'aucun dossier de remboursement ne doit plus être constitué.

La gestion du réseau de prestataires de soins et de la plateforme administrative et informatique est assurée par MCI Care Maroc, dont les solutions de gestion de santé permettent de déployer des services automatisés, à forte valeur ajoutée.



### Un accompagnement gratuit offert aux entreprises pour une meilleure prévention des AT

Les accidents du travail continuent de causer chaque année d'importants préjudices humains et matériels aux entreprises, avec de lourdes conséquences sur le plan social, opérationnel et économique.

La bonne volonté, l'appel répété à la vigilance et parfois même la création d'un comité d'hygiène et de sécurité ne suffisent pas toujours à garantir une réduction suffisante des accidents du travail.

Engagée aux côtés de ses clients dans une logique de réduction des sinistres, SAHAM Assurance a mis en place une équipe d'ingénieurs dédiée, dont la mission est d'assurer un accompagnement ciblé de l'entreprise pour l'aider à mettre en place une politique efficace de management de la sécurité.

Cette démarche de prévention adaptée à chaque entreprise tient compte de critères objectifs tout autant qu'humains et culturels et s'élabore en trois temps :

- l'identification détaillée des risques propres à l'entreprise ;
- la sensibilisation de l'ensemble des intervenants et parties concernées ;
- la révision des dispositifs de sécurité et des équipements utilisés.

L'accompagnement effectué par les ingénieurs préventionnistes de SAHAM Assurance vise une réduction effective et drastique du nombre d'AT. Cette démarche, entièrement gratuite, est proposée aux clients tout au long de la vie de leur contrat souscrit avec la Compagnie.

## Finalisation du projet CRM Compagnie

## Développement de l'Actuariat Vie en vue de partenariat en bancassurance avec le Crédit du Maroc et CFG Bank.

### Actuariat Non-Vie

L'année 2015 a été riche en réalisations concernant la Non-Vie, avec des projets structurants.

#### *Segmentation/Tarification*

En 2015, SAHAM Assurance a opéré un repositionnement stratégique sur son offre Automobile, constituant le cœur de l'activité Non-Vie, en opérant une refonte structurelle de son modèle de segmentation/tarification :

- Enrichissement des critères de segmentation ;
- Revue du zonier ;
- Granularité plus fine des profils de risque.

L'objectif est de cibler différemment les poches de rentabilité pouvant constituer un levier de développement, tout en assurant une pérennité de notre niveau de rentabilité.

#### *CRM Compagnie*

Finalisé en 2015 du point de vue conceptuel et étude d'impact, ce projet répond à une stratégie d'innovation et d'écoute des besoins du réseau d'intermédiaires et des clients finaux. Ce projet vient affiner le modèle de la Compagnie en passant d'une segmentation a priori vers une segmentation a posteriori, prenant en considération l'historique de sinistralité de l'assuré tout en consacrant le principe d'indulgence vis-à-vis des clients fidèles. De plus, dans un souci constant de maîtrise des engagements et de la rentabilité des offres, l'Actuariat a piloté deux actions importantes au cours de cette année : l'analyse des risques liés aux engagements du portefeuille Épargne Retraite en run-off, ainsi que la mise en place d'un nouveau processus global de gestion actif-passif assorti d'une refonte complète des outils de projection. Dans le même sens, des actions continues de maîtrise de la sinistralité et de consolidation des niches rentables sont effectuées chaque année et ont permis en 2015 de mettre l'accent sur les produits de capitaux de fin de carrière et les polices maladie Groupe les plus importantes du portefeuille.

Enfin, l'Actuariat Vie a assuré un accompagnement technique, sur de nombreux projets structurants : mise en place d'un modèle tarifaire innovant par type de bénéficiaire pour la maladie complémentaire, automatisation du calcul des réserves afférentes aux produits de retraite en points et produits décès, et refonte d'outils d'aide à la vente (tarification décès et simulations retraite).

#### *Résultat Technique*

À travers le Comité Réserves, l'Actuariat assure le suivi et le pilotage des différentes composantes permettant l'optimisation du résultat technique, l'objectif étant d'assurer chaque année un atterrissage en ligne avec les objectifs assignés.

Dans ce sens, un ensemble d'analyses et de simulations sont effectuées tout au long de l'année afin de maîtriser les éléments impactant la charge de sinistres.

### Actuariat Vie

L'année 2015 marque un tournant pour SAHAM Assurance, engagée dans un développement accéléré de ses activités Vie avec la réalisation de deux nouveaux partenariats de bancassurance : l'accord majeur obtenu avec le Crédit du Maroc et le projet prometteur entamé avec CFG Bank. L'Actuariat Vie a été fortement impliqué dans la réponse à l'appel d'offres du Crédit du Maroc, à travers sa contribution à des aspects fondamentaux du business plan : projections de la sinistralité et du résultat technique, estimation des exigences de marge de solvabilité de la Compagnie. Elle a également assuré la coordination du lancement des activités avec CFG Bank et la tarification des nouveaux produits spécialement conçus pour ce partenaire.

### Réassurance

Dans l'optique d'alléger la gestion et la redondance des traitements effectués lors des établissements des arrêtés de comptes, la réassurance a procédé à l'élaboration d'un manuel de gestion de la réassurance et le développement d'un outil de simulation et de reporting. Cet outil en phase de tests et recettages permettra à terme l'automatisation des traitements et des reportings, y compris les travaux de clôture et forecast. Par ailleurs, la mise à plat de l'ensemble des processus Réassurance a permis d'améliorer certaines procédures dont notamment affiner la communication avec la comptabilité en vue d'une meilleure réconciliation des comptes (transmission des notes de règlements comportant des numéros de codes réassureurs, apurement et regroupement des codes réassureurs).

Enfin, des efforts ont été effectués dans la réalisation d'une opération de rapprochement entre les soldes comptables & Réassurance et l'apurement des écarts.

# Pôle Contrôle et Qualité

32

## 90%

taux de réalisation des plans d'actions issus de la dernière cartographie des risques

Conduite pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'enquête de satisfaction des CAE avec un taux de satisfaction de 80 %

Organisé autour de quatre activités complémentaires, le Pôle Contrôle et Qualité comprend :

- la Qualité et le Service Client ;
- la Surveillance du Portefeuille ;
- le Contrôle Interne ;
- l'Inspection Générale et Transactions

Les différentes composantes de ce pôle inspirent la Compagnie dans un cercle vertueux d'amélioration continue, de prévention des risques et d'efficience de :

- la garantie de service ;
- l'efficacité des process ;
- le respect des procédures ;
- la rentabilité des souscriptions.

## La Qualité et le Service Client

L'année 2015 est marquée par une amélioration significative de l'ensemble des indicateurs Qualité liés au service client, tant vis-à-vis du canal historique du réseau d'agents et de courtiers, que vis-à-vis du grand public. Plusieurs enquêtes de satisfaction client ont été conduites en 2015 auprès des différents agents généraux, courtiers partenaires et clients finaux. Ce faisant, SAHAM Assurance revendique une démarche de proximité, d'écoute et de transparence, dans une logique d'amélioration continue de ses services. Les remontées régulières du service client et les résultats de ces différentes enquêtes constituent une base d'identification des points d'amélioration et de fait, un véritable levier des performances de la Compagnie. Ces études font également ressortir le leadership marqué de SAHAM Assurance, qui arrive en tête des compagnies d'assurance en termes d'image et de notoriété, d'innovation, de modernité et de proximité. Cette perception reste toutefois à consolider auprès des grandes entreprises et grands groupes internationaux s'installant au Maroc. Ainsi, l'adjudication de l'appel d'offres du Crédit du Maroc en faveur de SAHAM Assurance, choisie pour assurer l'exclusivité du contrat de bancassurance sur 10 ans, est un nouvel atout fort pour la Compagnie.

## La Surveillance du Portefeuille

En charge d'un suivi périodique de la sinistralité des contrats, des clients et des points de vente, l'entité Surveillance du Portefeuille est un outil clé d'amélioration de la rentabilité technique des souscriptions à l'assurance. Son action vise un assainissement continu du portefeuille pour accroître la logique de croissance rentable de la Compagnie. En 2015, l'entité Surveillance du Portefeuille a accéléré

significativement le calendrier des livrables, permettant aux entités Souscription et Gestion de déployer très tôt dans l'année leurs plans d'actions de rentabilisation. La Surveillance du Portefeuille a ainsi assuré le suivi trimestriel de l'évolution de la sinistralité des contrats déficitaires, de sorte à permettre aux entités Souscription et Gestion de piloter les plans d'actions mis en place et de préparer les clients aux opérations d'assainissement qui s'imposent à l'occasion du renouvellement 2016.

## Le Contrôle Interne

Le Contrôle Interne a clôturé son plan de contrôle 2015 en couvrant l'ensemble des risques majeurs insuffisamment maîtrisés. Pour ce faire, l'entité a conduit des opérations de 2<sup>ème</sup> niveau respectant les fréquences de passage. En outre, et pour la première fois, les contrôleurs ont couvert les risques majeurs métiers maîtrisés par des contrôles allégés et ont pu s'assurer de leur bon niveau de maîtrise. L'entité Contrôle Interne a également continué en 2015 la tenue mensuelle du Comité de cartographie des risques qui prend en charge le suivi des plans d'actions découlant de la cartographie de 2013. À fin 2015, ces plans d'actions affichent un taux de réalisation de 90%. 2016 sera donc l'année de mise à jour d'une nouvelle cartographie des risques, répondant comme à chaque fois à une démarche collaborative, marquée par la tenue d'ateliers transverses avec l'ensemble des propriétaires de processus.

## L'Inspection Générale et Transactions

Cette entité prend en charge les demandes d'enquête et d'investigation émanant de la Direction Générale et des différentes entités de la Compagnie sur des dossiers douteux, notamment les faux sinistres, la fraude en matière de production, pouvant avoir des impacts tant financiers que sur l'image de la Compagnie. Pour structurer les transferts des dossiers à l'Inspection Générale, des critères de transfert sont communiqués aux responsables d'entités. Ces critères sont régulièrement challengés en fonction des retours d'expérience et du suivi continu des dossiers. L'Inspection Générale effectue également des missions d'inspection dans plusieurs points de vente exclusifs de la Compagnie de manière à identifier les cas de non-respect de la réglementation et des règles et procédures dictées par la Compagnie.

Enfin, ces inspections ont également pour effet d'avoir un fort impact de dissuasion, engendrant un cercle vertueux dans la lutte contre la fraude.



# Direction des Systèmes d'Information

Sagis : intégration de la lecture des permis de conduire et cartes grises

Nouvelle solution de gestion contentieux prime

La DSI de SAHAM Assurance assure l'élaboration et le développement d'un système d'information intégré et fiable, cohérent avec les orientations stratégiques de la Compagnie, tout en mettant à disposition les outils opérationnels permettant d'atteindre les objectifs de pilotage, de production et de règlement des sinistres.

## Sagis

Pour la Direction des SI, l'année 2015 est avant tout celle de la stabilisation de la plateforme de l'activité Automobile Sagis, dont le déploiement avait été effectué dès la fin 2014. Forte de la confiance de ses utilisateurs, la solution a intégré de nouveaux produits tel que le Pack Famille, et de nouvelles fonctionnalités, telles que la lecture des permis de conduire et des cartes grises.

Cette solution permet une amélioration importante de la productivité et de la fiabilité des données saisies par les utilisateurs en agences. Cette plateforme apporte de fait un important gain sur les coûts récurrents, et facilite largement l'intégration de nouvelles offres et innovations. Ainsi, en 2016, le nouveau cap sera celui de la dématérialisation globale de l'activité Automobile en agence.

## Une automatisation renforcée : contentieux prime et réassurance

2015 a également connu la mise en place d'une solution performante de gestion du contentieux primes, permettant un traitement industrialisé de

cette activité. En effet, la solution permet la gestion des quittances impayées via des campagnes de recouvrements, en s'appuyant sur l'intervention de partenaires externes qui ont désormais la possibilité de saisir leurs données directement sur la solution informatique de SAHAM Assurance.

La Compagnie s'est également dotée d'une solution qui automatise les traitements de la réassurance, en assurant ainsi une plus grande fiabilité des données qui étaient jusque-là traitées en manuel. Le traitement du flux des données ainsi industrialisé, facilite le pilotage de cette activité au sein de la Compagnie.

## L'optimisation télécom, un projet de Lean Management

C'est pour répondre à une volonté d'optimisation des process et de chasse au gaspillage, que le projet optimisation télécom a été lancé. Il a concentré les efforts en vue d'une fiabilisation de la disponibilité des services d'infrastructure et de sécurité.

Ce projet a également permis, à périmètre égal, une réduction supérieure à 25% des coûts de téléphonie fixe et mobile de l'entreprise.



# Direction Ressources Humaines

34

## Chiffres marquants 2015

**40** recrutements

**14** mobilités

## Formation interne

**76** actions de formation pour 262 collaborateurs

**47%** de taux de formation

**96%** de taux de satisfaction

## Formation Réseau

**740** personnes formées avec 381 agences invitées

**2610** jours formation participants,

**43** groupes tenus

**90%** de taux de satisfaction globale

La Direction des Ressources Humaines structure toute la politique managériale et sociale de la Compagnie. Ce faisant, elle est au cœur de la constitution d'une culture identitaire forte. Elle est également garante du bien être des Ressources Humaines et de leur bon développement au sein de l'entreprise, à travers une valorisation des promotions internes et une politique de recrutement soigneusement réfléchie.

## 4 nouvelles valeurs identitaires définies

C'est dans une logique d'accompagnement de l'évolution de SAHAM Assurance, faisant suite au changement de l'identité de marque effectué en 2014, qu'un important travail sur la définition des valeurs de la Compagnie

a été réalisé en 2015. Définies dans le cadre d'une démarche collaborative, marquée par la participation de tous, les valeurs qui ont émergé se révèlent être ainsi l'expression profonde de la culture de l'entreprise, de son positionnement déontologique et stratégique, et finalement, de sa manière d'être vis-à-vis de son environnement humain, économique et sociétal.

Les valeurs cardinales de SAHAM Assurance telles que définies en 2015 sont :

- Excellence ;
- Innovation ;
- Éthique ;
- Proximité.



## Chiffres du baromètre social

**87%** de taux de participation

**75%** de taux d'engagement

### Un baromètre social d'écoute et de suivi

C'est un outil majeur dans le suivi et l'amélioration du bien-être des Ressources Humaines de l'entreprise. Aussi, SAHAM Assurance adopte une démarche attentive d'écoute de ses collaborateurs à travers la mise en place d'une étude de satisfaction interne visant à établir un baromètre social, organisée tous les 2 ans.

Cette étude a pour principale ambition de permettre aux collaborateurs de s'exprimer sur leur environnement professionnel, en leur donnant les moyens d'exprimer librement leur avis, sans entrave ni préjudice.

L'objectif est de pouvoir identifier au mieux les attentes des collaborateurs en termes de développement de carrière, de formations et d'amélioration de l'environnement de travail, afin d'établir un plan d'action adapté et performant.



### Le lancement de la plateforme "e-takwin" de formation digitale

Axe fondamental de la politique des Ressources Humaines, la formation s'est enrichie d'une plateforme de e-learning, "e-takwin", destinée à profiter à l'ensemble des collaborateurs du réseau de SAHAM Assurance au Maroc (les agents et leurs collaborateurs).

L'objectif de cette solution est de faciliter l'accès en ligne, à des contenus multidisciplinaires (métier assurance, vente, etc.) et offrir une démarche pédagogique interactive. Ainsi, les apprenants sont en mesure de renforcer leurs compétences métier et leur culture en bénéficiant de formations personnalisées, adaptées à leurs parcours de carrière. Le e-learning présente en outre l'avantage d'une totale flexibilité d'utilisation, à toute heure et en tout lieu.

L'année a été marquée par le lancement d'une campagne de communication publicitaire centrée sur la signature "Avancez librement", ainsi que plusieurs campagnes produits. Par ailleurs, le cycle de conférences trimestrielles a concerné en 2015 les questions de prévention des risques en entreprise. Enfin, sur le plan de l'édition, un fascicule de prévention des accidents du travail a été publié afin d'appuyer la démarche d'accompagnement des entreprises sur ces questions.

## Une nouvelle plateforme de communication

SAHAM Assurance a initié en 2015 une campagne de communication se démarquant très nettement de la concurrence car centrée sur la figure de l'assureur, tout en confortant sa nouvelle promesse : "Avancez librement".



## Faire la différence avec la concurrence via une nouvelle plateforme de communication

À travers la nouvelle campagne image et l'ensemble des campagnes produits réalisées en 2015, SAHAM Assurance affirme son engagement pour répondre aux besoins de ses clients, à travers une mise en scène de l'assureur aidant ses clients à surmonter tous les obstacles et leur permettant ainsi d'avancer librement. C'est l'assureur "Bjenbkoum" qui, à travers son rôle providentiel, incarne cette promesse de liberté d'action faite tout autant aux cibles particuliers qu'aux entreprises.

Cette nouvelle campagne image qui fait de l'assureur SAHAM un personnage hors du commun a été diffusée sur les différents médias audio-visuels (TV, cinéma, radio), presse écrite et affichage, ainsi que sur le digital.



## “Najah Bikouli Amane” ou la parole aux entrepreneurs

Réalisé en partenariat avec des chefs d'entreprise issus d'horizons différents, “Najah Bikouli Amane” a été réalisé à l'attention d'une cible grand public. Ces capsules télévisées ont en effet été diffusées à une heure de grande écoute sur la chaîne TV 2M et sur le digital. Le succès a été d'autant plus important que la démarche innovante n'avait encore jamais été réalisée au Maroc.

Des dirigeants de TPE, PME et de grandes entreprises ont été sollicités pour la réalisation de ces capsules filmées, dont l'objectif premier était de partager une certaine vision du succès et de la réussite professionnelle. La parole a ainsi été donnée à toutes sortes d'entrepreneurs, leur permettant de partager leurs expériences et leurs parcours professionnels. Le succès a été immédiat : des millions de téléspectateurs ont suivi “Najah Bikouli Amane” et des milliers d'autres encore sur le net, grâce à la mise en ligne des capsules sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et Youtube.



## Le cycle de conférences pour l'entreprise

SAHAM Assurance a mis en place une démarche commerciale ciblée pour accompagner de manière ciblée et pertinente une clientèle professionnelle aux besoins spécifiques. Le cycle de conférences mis en place adresse ainsi des thématiques spécialement dédiées aux professionnels et dirigeants d'entreprises.



## Des tables rondes didactiques

Les tables rondes sont organisées de manière extrêmement pédagogique à travers l'utilisation de témoignages réels pour permettre des mises en situation au plus près de la réalité des besoins de la clientèle professionnelle.

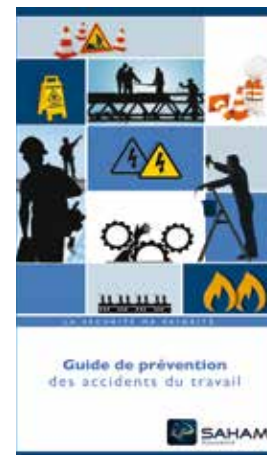
Cette démarche de “case study” (partage d'expérience) permet de développer des situations telles que vécues par le client, puis de les analyser avec l'aide d'experts spécialisés sur ces questions, selon un mode participatif et interactif, laissant à chacun l'opportunité d'interagir.

Ainsi une réelle proximité s'installe entre les différentes parties prenantes, facilitant également la compréhension des différentes couvertures d'assurance spécialement élaborées pour répondre aux différents besoins des professionnels.

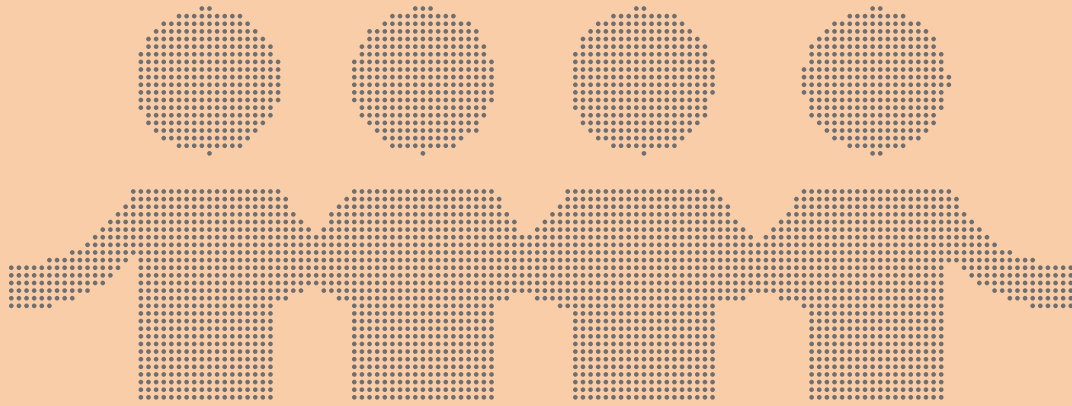
Après avoir abordé en 2014 la question des sinistres majeurs, le cycle de conférences 2015 a concerné les programmes internationaux d'assurance s'adressant aux grandes entreprises multinationales.

## L'édition d'un document de prévention des accidents du travail

Le manuel édité en 2015, dédié aux questions de risques physiques en milieu professionnel, vise à accompagner les entreprises dans la mise en place d'une politique efficace de prévention des accidents du travail. Partant du constat que les accidents menacent la sécurité des employés et la pérennité des équipements, ainsi que la performance des entreprises, SAHAM Assurance établit dans ce guide une liste, non exhaustive, de mesures concrètes à prendre de manière préventive.



Ce document se veut des plus pédagogiques, à travers des dessins et schémas illustrant les différents risques identifiés et les manières de s'en prémunir.



36

- Agir pour le **développement social**
- **Fondation SAHAM**, l'action solidaire

# Agir pour le **développement social**

Fidèle à sa démarche d'éthique sociétale, SAHAM Assurance a défini un code de déontologie conforme au code de la profession. Elle répond par ailleurs à une logique d'engagement citoyen à travers son soutien apporté à un certain nombre d'associations et de fondations, engagées pour le développement socio-économique du pays, ainsi qu'à travers la Fondation du Groupe SAHAM, qui œuvre tout particulièrement dans le domaine de la santé au Maroc.

SAHAM Assurance conduit de multiples actions citoyennes auprès des populations les plus démunies ou les plus éloignées des pôles de développement et d'urbanisation. Son intervention se traduit par une démarche d'accompagnement du développement économique et social, ainsi qu'un soutien sur la durée apporté à de nombreuses organisations de la société civile, actives notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture.

## Dynamiser l'économie et l'emploi

Avec l'objectif de participer à l'amélioration du contexte économique, SAHAM Assurance promeut un certain nombre d'acteurs de la société civile présents sur le terrain de la formation et de l'emploi des jeunes au Maroc.

## Injaz Al-Maghrib

Injaz Al-Maghrib est une association qui mobilise le secteur privé auprès de la jeunesse pour contribuer et promouvoir l'émergence de nouveaux entrepreneurs. À travers son soutien bénévole et son conseil, SAHAM Assurance participe à cette logique visant à développer chez les jeunes un esprit d'entrepreneuriat. L'association promeut une intervention directe de cadres d'entreprise auprès des jeunes, pour les aider à créer des juniors entreprises, répondant à une logique de "learning by doing".

## Fondation Orient-Occident

La Fondation Orient-Occident a choisi de relever le défi des inégalités sociales en allant à la rencontre des jeunes des quartiers défavorisés afin de leur offrir de nouvelles perspectives d'avenir, à travers la formation professionnelle.

SAHAM Assurance accompagne la Fondation à travers la signature de conventions structurant l'accompagnement de la Compagnie, notamment via des opportunités de stages et de formation.

## Améliorer l'accès aux soins de santé

SAHAM Assurance est activement impliquée dans un soutien à la société civile engagée pour développer l'accès aux soins de santé, d'éducation et d'assistance pour les plus démunis. Ce faisant, la Compagnie répond à son engagement d'entreprise citoyenne, qui fait de la prévention une stratégie de développement partagée à tous les niveaux de la société.

## La Fondation Mohammed V pour la Solidarité

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité, créée sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 1999, contribue à la lutte contre la pauvreté selon la devise : "Unis pour aider les démunis".

SAHAM Assurance soutient la Fondation Mohammed V pour la Solidarité à travers une démarche de contribution et de partenariat, dans une pure logique d'engagement sociétal pour le développement du Maroc.

## La Fondation Lalla Salma de prévention et de traitement des cancers

Depuis sa création en 2005, la Fondation Lalla Salma œuvre avec l'ensemble de ses partenaires à faire de la lutte contre le cancer une priorité de santé publique au Maroc et dans la région Afrique.

La Fondation Lalla Salma s'engage également dans le domaine de la recherche scientifique, multipliant les partenariats au Maroc et à l'international.

Le domaine d'intervention de la Fondation Lalla Salma croise celui de la Compagnie qui de fait, apporte un soutien inconditionnel au développement de la prévention et de la lutte contre le cancer au Maroc.



## SOS Villages d'Enfants Maroc

Depuis 60 ans, l'association SOS Villages d'Enfants s'efforce d'octroyer à chaque enfant un toit et un environnement familial protecteur, lui permettant d'assurer son bon développement jusqu'à l'âge adulte.

La Compagnie soutient cette association à travers la mise en place de partenariats collaboratifs, offrant également aux collaborateurs l'opportunité de participer à des actions de solidarité.

## Association SOS Autisme

Ce réseau d'associations, de parents et d'amis œuvre en faveur de l'insertion des enfants autistes dans la société civile, en leur facilitant l'accès à une prise en charge spécialisée favorable à leur épanouissement.

## Agir pour l'éducation et la culture

SAHAM Assurance apporte un soutien actif également à de nombreuses associations présentes dans les secteurs des arts et de la culture au Maroc, ou encore actives dans la promotion du patrimoine environnemental du pays.

### Association Casamémoire

Unique en son genre au Maroc, l'Association Casamémoire promeut la défense du patrimoine architectural de la ville, à travers des opérations de sensibilisation et de mobilisation autour des œuvres en péril.

À la tête d'un actif immobilier patrimonial, la Compagnie participe et s'engage aux côtés de l'association pour la préservation des monuments historiques de la capitale économique du Royaume. Une démarche de valorisation du patrimoine susceptible d'être appliquée à l'ensemble des villes du pays.

### Associations artistiques et sportives

La Compagnie apporte son soutien à de multiples actions permettant de promouvoir l'art, la culture et le sport.

On citera notamment son soutien en tant que sponsor des animations prévues au complexe social Oum Keltoum ; au cinéma Rif de Tanger pour la diffusion des ballets du Bolchoï ou encore à l'Orchestre Philharmonique du Maroc ou au festival de musique Andaloussyat.

Sur le plan de la promotion du sport et de la femme, on citera enfin le soutien apporté annuellement à des participantes du Rallye Aïcha des Gazelles.





# Fondation SAHAM, l'action solidaire

La Fondation SAHAM a pour vocation de s'engager en priorité et dans la durée, auprès des populations dans le besoin, avec l'objectif d'accélérer le développement socio-économique des pays où le Groupe est présent, en Afrique et au Moyen-Orient.

## Agir pour...

- une meilleure santé mentale et physique ;
- de meilleures chances de réussite à l'école ;
- de meilleures opportunités d'entrepreneuriat.

## Axes prioritaires d'intervention

La Fondation SAHAM s'engage prioritairement auprès des populations les plus enclavées ayant des difficultés d'accès aux soins sanitaires et à l'éducation. Ses actions visent ainsi notamment les populations rurales les plus démunies.

Elle s'attache par ailleurs à apporter conseil et soutien aux jeunes qui ont perdu espoir en leur avenir, et aux porteurs de projets et micro-entreprises en besoin d'orientation et de financement.

## Programme "Agir pour la santé"

La Fondation SAHAM organise des "Rendez-vous de la Solidarité" dans les régions les plus enclavées du Maroc. Elle mobilise pour cela une équipe pluridisciplinaire de médecins (gynécologie, ophtalmologie, pédiatrie, etc.) ainsi que des opticiens, dentistes, pharmaciens, avec le soutien également de collaborateurs bénévoles.

Une fois sur place, l'équipe organise en faveur de la population des consultations gratuites, des opérations chirurgicales simples, et des opérations d'information et de sensibilisation. La Fondation prend en charge les dons de médicaments, lunettes de vue, etc. et organise des partenariats et des formations en faveur de membres de la société civile locale, afin d'assurer un minimum de suivi dans les actions initiées.

## Les actions menées en 2015

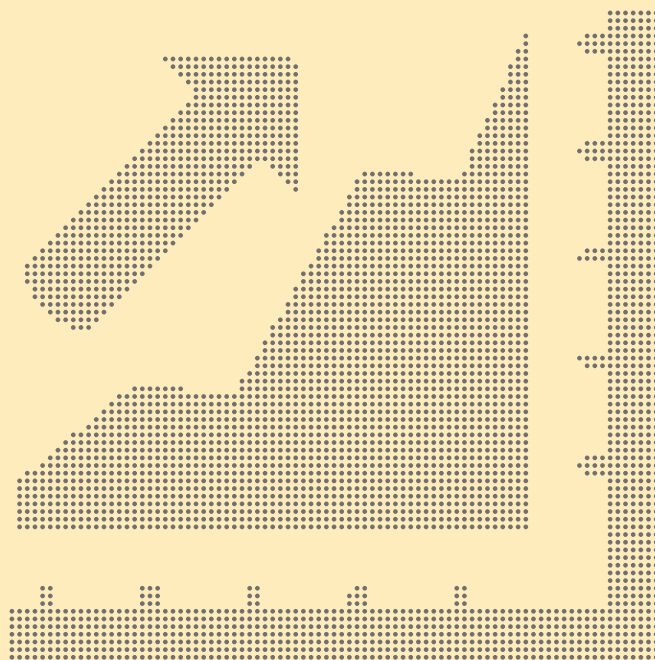
Les "Rendez-vous SAHAM Solidarité" 2015 ont été organisés dans les régions de :

- Ait Tamlil - Azilal
- Issafen - Tata
- Bhalil - Sefrou

Pour répondre à une volonté d'action dans la continuité, la Fondation a mis en place une démarche visant à prolonger son intervention à travers :

- un effort d'identification et d'instauration d'une filière dédiée au suivi des enfants ayant reçu une aide médicale dans le cadre de ce projet ;
- et la formation d'un personnel bénévole à même d'intervenir en matière de dépistage et de réfraction-correction des principales maladies.





40

- **Assemblée Générale Ordinaire**  
Annuelle du **17 mai 2016**
- **Comptes sociaux**
- **Comptes consolidés** en normes  
IAS/IFRS

# Assemblée Générale

## Ordinaire Annuelle du 17 mai 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SAHAM Assurance, société anonyme au capital de 411 687 400 DH, dont le siège social est à Casablanca, 216 Bd ZERKTOUNI, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 22 341, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social le :

**Mardi 17 mai 2016 à 10 heures**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015.
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2015 et quitus aux administrateurs.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2015.
5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 et par la loi n°78-12 et décision à cet égard.
6. Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux administrateurs au titre de l'exercice écoulé.
7. Renouvellement de mandat de Commissaire aux Comptes.
8. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.
9. Pouvoirs à conférer.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle qu'amendée par la loi 20-05 et par la loi 78-12.

Conformément à l'article 121 de la loi n° 20/05 modifiant et complétant la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes, tout actionnaire remplissant les conditions prévues à l'article 117 de ladite loi, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ce ou ces projets de résolutions doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis de convocation.

**Le Conseil d'Administration**

## Textes de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015

### Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2015, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2015, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 340 029 529.71 Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2015.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2015 se traduisant par un bénéfice net comptable de 340 029 529.71 Dirhams :

Bénéfice net	340 029 529.71 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 136 097.93 DH
-----	
Bénéfice distribuable	344 165 627.64 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244.00 DH
Réserve générale	175 000 000.00 DH
Superdividende	139 973 716.00 DH
-----	
<b>Solde à affecter au report à nouveau</b>	<b>4 490 667.64 DH</b>

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du Conseil d'Administration, la mise en distribution d'un dividende global de 164 674 960.00 DH représentant un dividende de 40 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit 4 490 667.64 DH.

Ce dividende de 40 DH par action sera mis en paiement conformément à la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juin 2016.

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 07 mars 2016, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 500 000.00 (cinq cent mille) Dirhams, au titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31.12.2015. Cette somme sera répartie à parts égales entre les Administrateurs personnes physiques non salariés de la société.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes, à savoir la société « COOPERS AUDIT » représentée par Monsieur Abdelaziz ALMECHATT vient à expiration, décide de le renouveler pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes, à savoir la société « FIDAROC GRANT THORNTON » représentée par Monsieur Fayçal MEKOUAR vient à expiration, décide de le remplacer et nomme en qualité de commissaire aux comptes, le Cabinet « DELOITTE AUDIT » représenté par Monsieur Fawzi BRITEL pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018. La Fonction de commissaire aux comptes au nom du Cabinet « DELOITTE AUDIT » a été acceptée par son représentant.

### Septième résolution

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

## RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 7 mai 2013, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SAHAM ASSURANCE, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3.529.145.940,85 dont un bénéfice net de MAD 340.029.529,71.

### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

  
FATMAL MEKOUAR  
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège: 83 Avenue Hassan II  
CASABLANCA  
Bureau: 50 - 52, Bd Abdouf Benkhoudou  
CASABLANCA  
Tel: 0522 41 11 90 - Fax: 0522 27 47 34  
Abdelaziz AL-MECHATT  
Associé

# Bilan Actif

Exercice clos le : 31/12/2015

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>103 160 285,12</b>	<b>96 388 042,58</b>	<b>6 772 242,54</b>	<b>14 147 022,62</b>
• Frais préliminaires	25 982 687,07	24 883 041,42	1 099 645,65	5 954 474,73
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	77 177 598,05	71 505 001,16	5 672 596,89	8 192 547,89
• Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>1 703 258 072,30</b>	<b>1 109 904 833,68</b>	<b>1 592 353 238,62</b>	<b>1 601 135 712,30</b>
• Immobilisations en Recherche et Développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
• Fonds commercial	1 560 768 811,69	1 497 043,07	1 559 271 768,62	1 559 271 768,62
• Autres immobilisations incorporelles	142 489 260,61	109 407 790,61	33 081 470,00	41 863 943,68
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>450 154 034,86</b>	<b>252 017 059,93</b>	<b>198 136 974,93</b>	<b>210 871 489,56</b>
• Terrains	12 351 750,00		12 351 750,00	9 484 116,54
• Constructions	45 514 506,71	4 545 310,66	40 969 196,05	42 208 714,49
• Installations techniques, matériel et outillage	7 570,00	7 570,00		
• Matériel de transport	4 358 510,09	2 917 564,48	1 440 945,61	2 458 043,62
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	365 776 194,37	244 546 614,79	121 229 579,58	128 366 604,86
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	22 145 503,69		22 145 503,69	28 354 010,05
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>139 496 678,68</b>	<b>79 792 828,98</b>	<b>59 703 849,70</b>	<b>50 875 068,57</b>
• Prêts immobilisés	26 904 748,81	26 706 394,10	198 354,71	2 259 060,51
• Autres créances financières	16 026 554,58		16 026 554,58	12 780 577,57
• Titres de participation	96 565 375,29	53 086 434,88	43 478 940,41	35 835 430,49
• Autres titres immobilisés				
<b>PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE (E)</b>	<b>12 564 258 358,53</b>	<b>533 194 471,06</b>	<b>12 031 063 887,47</b>	<b>12 118 551 758,67</b>
• Placements immobiliers	2 709 079 507,61	243 842 711,35	2 465 236 796,26	2 626 491 218,89
• Obligations, bons et titres de créances négociables	2 154 676 756,59		2 154 676 756,59	2 590 831 830,10
• Actions et parts sociales	7 128 017 012,96	173 197 288,49	6 954 819 724,47	6 460 781 328,96
• Prêts et effets assimilés	6 339 909,14	259 295,76	6 080 613,38	15 373 519,40
• Dépôts en compte indisponibles	401 940 786,92		401 940 786,92	424 431 113,41
• Placements affectés aux contrats en unités de compte				
• Dépôts auprès des cédantes				
• Autres placements	164 204 385,31	115 895 175,46	48 309 209,85	642 747,91
<b>ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)</b>				
• Diminution des créances immobilisées et des placements				
• Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E + F)</b>	<b>14 960 327 429,49</b>	<b>1 072 297 236,23</b>	<b>13 888 030 193,26</b>	<b>13 995 581 051,72</b>
<b>PART DES CÉSSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES (G)</b>	<b>1 284 615 811,52</b>		<b>1 284 615 811,52</b>	<b>1 369 656 230,00</b>
• Provisions pour primes non acquises	133 007 235,67		133 007 235,67	140 628 162,00
• Provisions pour sinistres à payer	720 155 099,23		720 155 099,23	768 093 952,00
• Provisions des assurances Vie	430 901 020,17		430 901 020,17	459 173 794,00
• Autres provisions techniques	552 456,45		552 456,45	1 760 322,00
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)</b>	<b>4 050 083 585,06</b>	<b>773 537 959,43</b>	<b>3 276 545 625,63</b>	<b>3 158 304 202,58</b>
• Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	154 770 524,83	1 648 311,43	153 122 213,40	218 050 280,55
• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 012 783 544,90	704 502 091,83	1 308 281 453,07	1 434 194 197,44
• Personnel - débiteur	5 619 191,38		5 619 191,38	5 067 145,69
• État - débiteur	138 700 586,87		138 700 586,87	125 839 689,00
• Comptes d'Associés - débiteurs	919 242 691,44		919 242 691,44	735 607 399,44
• Autres débiteurs	200 993 255,22	67 387 556,17	133 605 699,05	149 616 693,10
• Comptes de régularisation - Actif	617 973 790,42		617 973 790,42	489 928 797,36
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance) (I)</b>	<b>183 679 683,48</b>	<b>37 122 941,20</b>	<b>146 556 742,28</b>	<b>189 838 332,72</b>
<b>ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (J)</b>				
<b>TOTAL II (G + H + I + J)</b>	<b>5 518 379 080,06</b>	<b>810 660 900,63</b>	<b>4 707 718 179,43</b>	<b>4 717 798 765,30</b>
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>101 515 297,30</b>		<b>101 515 297,30</b>	<b>143 735 617,28</b>
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, TGR et C.C.P. (soldes débiteurs)	101 436 696,23		101 436 696,23	143 652 170,80
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	78 601,07		78 601,07	83 446,48
<b>TOTAL III</b>	<b>101 515 297,30</b>		<b>101 515 297,30</b>	<b>143 735 617,28</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III</b>	<b>20 580 221 806,85</b>	<b>1 882 958 136,86</b>	<b>18 697 263 669,99</b>	<b>18 857 115 434,30</b>

Arrêté l'Actif du bilan 2015 à la somme de :

Dix-huit milliards six cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent soixante-trois mille six cent soixante-neuf dirhams et quatre-vingt-dix-neuf centimes.

# Bilan Passif

Exercice clos le : 31/12/2015

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>3 529 145 940,85</b>	<b>3 337 323 875,14</b>
• Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00	411 687 400,00
• moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
= Capital appelé dont versé .....	411 687 400,00	411 687 400,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95	1 154 962 986,95
• Écarts de réévaluation	27 732 511,78	27 732 511,78
• Réserve légale	41 597 414,48	41 597 414,48
• Autres réserves	1 549 000 000,00	1 376 000 000,00
• Report à nouveau <sup>(1)</sup>	4 136 097,93	4 104 479,99
• Fonds social complémentaire		
• Résultats nets en Instance d'affectation <sup>(1)</sup>		
• Résultat net de l'exercice <sup>(1)</sup>	340 029 529,71	321 239 081,94
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>		
• Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>800 000 000,00</b>	<b>800 000 000,00</b>
• Emprunts Obligataires		
• Emprunts pour fonds d'établissement		
• Autres dettes de financement	800 000 000,00	800 000 000,00
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>		
• Provisions pour risques		
• Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES (E)</b>	<b>12 126 524 104,79</b>	<b>12 258 430 549,51</b>
• Provisions pour primes non acquises	818 511 395,98	793 823 798,78
• Provisions pour sinistres à payer	6 897 627 270,90	6 975 305 464,78
• Provisions des assurances Vie	3 608 037 576,98	3 699 309 297,11
• Provisions pour fluctuations de sinistralité	609 509 237,12	534 392 578,77
• Provisions pour aléas financiers		
• Provisions techniques des contrats en unités de compte		
• Provisions pour participations aux bénéfices	109 168 065,00	54 713 311,00
• Provisions techniques sur placements	69 139 062,89	173 361 905,57
• Autres provisions techniques	14 531 495,92	27 524 193,50
<b>ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (F)</b>		
• Augmentation des créances Immobilisées et des placements		
• Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E + F)</b>	<b>16 455 670 045,64</b>	<b>16 395 754 424,65</b>
<b>DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES (G)</b>	<b>328 042 664,25</b>	<b>354 713 252,01</b>
• Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	328 042 664,25	354 713 252,01
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (H)</b>	<b>1 663 702 765,96</b>	<b>1 935 987 126,68</b>
• Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	200 560 098,24	323 823 519,11
• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	171 591 461,47	167 292 775,18
• Personnel - créditeur	38 301 129,10	43 668 288,20
• Organismes Sociaux créditeurs	14 319 920,82	12 909 818,67
• État - créditeur	179 876 098,79	173 211 283,76
• Comptes d'Associés - créditeurs	92 020,00	78 484,00
• Autres Créanciers	1 037 724 203,73	1 191 878 962,79
• Comptes de régularisation - Passif	21 237 833,81	23 123 994,97
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (I)</b>		
<b>ÉCART DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants) (J)</b>		
<b>TOTAL II (G + H + I + J)</b>	<b>1 991 745 430,21</b>	<b>2 290 700 378,69</b>
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	<b>249 848 194,14</b>	<b>170 660 630,96</b>
• Crédits d'escompte		
• Crédits de Trésorerie		
• Banques (soldes créditeurs)	249 848 194,14	170 660 630,96
<b>TOTAL III</b>	<b>249 848 194,14</b>	<b>170 660 630,96</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III</b>	<b>18 697 263 669,99</b>	<b>18 857 115 434,30</b>

<sup>(1)</sup> bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)  
 Arrêté le Passif du bilan 2015 à la somme de :  
 Dix-huit milliards six cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent soixante-trois mille six cent soixante-neuf dirhams et quatre-vingt-dix-neuf centimes.

# Compte de produits et charges (CPC)

## I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

LIBELLÉ	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
<b>1- PRIMES</b>	<b>362 763 654,80</b>	<b>18 816 979,97</b>	<b>343 946 674,83</b>	<b>347 666 729,08</b>
• Primes émises	362 763 654,80	18 816 979,97	343 946 674,83	347 666 729,08
<b>2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>24 009 395,69</b>		<b>24 009 395,69</b>	
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	3 962 348,76		3 962 348,76	
• Reprises d'exploitation, transferts de charges	20 047 046,93		20 047 046,93	
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>447 116 870,18</b>	<b>11 403 104,48</b>	<b>435 713 765,70</b>	<b>438 646 814,43</b>
• Prestations et frais payés	523 601 910,30	53 474 018,68	470 127 891,62	899 948 722,00
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	-68 794 266,81	-13 798 140,37	-54 996 126,44	-407 033 331,35
• Variation des provisions des assurances-vie ±	-91 271 720,13	-28 272 773,83	-62 998 946,30	-50 163 075,44
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	29 126 192,82		29 126 192,82	12 437 010,50
• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±	54 454 754,00		54 454 754,00	-16 542 511,28
• Variation des autres provisions techniques ±				
<b>4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>87 635 009,95</b>		<b>87 635 009,95</b>	<b>74 861 242,34</b>
• Charges d'acquisition des contrats	19 029 347,62		19 029 347,62	20 335 324,61
• Achats consommés de matières et fournitures	4 286 152,35		4 286 152,35	4 743 783,54
• Autres charges externes	16 114 180,52		16 114 180,52	16 407 646,90
• Impôts et taxes	1 866 240,17		1 866 240,17	1 837 489,56
• Charges de personnel	20 218 243,17		20 218 243,17	19 455 215,53
• Autres charges d'exploitation	15 189 405,02		15 189 405,02	
• Dotations d'exploitation	10 931 441,10		10 931 441,10	12 081 782,20
<b>5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>416 889 100,37</b>		<b>416 889 100,37</b>	<b>323 842 892,67</b>
• Revenus des placements	106 734 052,38		106 734 052,38	125 332 697,24
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	189 024,74		189 024,74	1 254 840,27
• Profits sur réalisation de placements	183 169 471,33		183 169 471,33	130 316 759,79
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	4 466 119,00		4 466 119,00	4 499 488,77
• Reprises sur charges de placements transferts de charges	122 330 432,92		122 330 432,92	62 439 106,60
<b>6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>197 209 305,55</b>		<b>197 209 305,55</b>	<b>114 142 516,88</b>
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	8 760 522,49		8 760 522,49	9 584 168,43
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	2 522 872,80		2 522 872,80	7 177 686,31
• Pertes sur réalisation de placements	11 734 765,08		11 734 765,08	29 738 459,36
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Autres charges de placements				
• Dotations sur placements	174 191 145,18		174 191 145,18	67 642 202,78
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>71 700 965,18</b>	<b>7 413 875,49</b>	<b>64 287 089,69</b>	<b>43 859 048,10</b>



# Compte de produits et charges (CPC)

## II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

LIBELLÉ	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
<b>1- PRIMES</b>	<b>3 385 583 611,86</b>	<b>399 331 438,71</b>	<b>2 986 252 173,15</b>	<b>2 932 468 124,91</b>
• Primes émises	3 410 271 209,07	391 710 512,38	3 018 560 696,69	2 926 978 564,21
• Variation des provisions pour primes non acquises ±	24 687 597,21	-7 620 926,33	32 308 523,54	-5 489 560,70
<b>2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>142 874 329,32</b>		<b>142 874 329,32</b>	<b>87 104 355,36</b>
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	24 103 621,63		24 103 621,63	26 826 928,87
• Reprises d'exploitation, transferts de charges	118 770 707,69		118 770 707,69	60 277 426,49
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>2 160 661 290,21</b>	<b>203 290 770,72</b>	<b>1 957 370 519,49</b>	<b>1 915 473 302,46</b>
• Prestations et frais payés	2 136 547 449,33	238 639 348,67	1 897 908 100,66	1 659 581 436,10
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	-8 883 927,07	-34 140 712,40	25 256 785,33	223 403 117,01
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	45 990 465,53		45 990 465,53	38 113 568,27
• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±				1 500 000,00
• Variation des autres provisions techniques ±	-12 992 697,58	-1 207 865,55	-11 784 832,03	-7 124 818,92
<b>4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 021 479 153,13</b>		<b>1 021 479 153,13</b>	<b>947 494 444,90</b>
• Charges d'acquisition des contrats	391 477 893,49		391 477 893,49	373 693 044,28
• Achats consommés de matières et fournitures	39 359 453,52		39 359 453,52	43 341 284,71
• Autres charges externes	147 975 453,80		147 975 453,80	149 907 449,74
• Impôts et taxes	17 137 560,16		17 137 560,16	16 788 109,57
• Charges de personnel	185 662 789,87		185 662 789,87	177 751 372,05
• Autres charges d'exploitation	139 483 301,57		139 483 301,57	75 628 729,60
• Dotations d'exploitation	100 382 700,72		100 382 700,72	110 384 454,95
<b>5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>760 354 142,89</b>		<b>760 354 142,89</b>	<b>568 457 325,73</b>
• Revenus des placements	237 222 237,77		237 222 237,77	230 753 414,64
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	529 197,58		529 197,58	1 979 386,47
• Profits sur réalisation de placements	134 129 272,45		134 129 272,45	123 063 100,51
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	52 007 276,72		52 007 276,72	47 493 184,30
• Reprises sur charges de placements, transferts de charges	336 466 158,37		336 466 158,37	165 168 239,81
<b>6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>553 274 213,67</b>		<b>553 274 213,67</b>	<b>316 186 791,22</b>
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	57 309 360,549		57 309 360,54	57 323 764,98
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	632 768,40		632 768,40	3 529 152,44
• Pertes sur réalisation de placements	76 402 000,43		76 402 000,43	53 149 762,94
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Autres charges de placements				
• Dotations sur placements	418 930 084,30		418 930 084,30	202 184 110,86
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>553 397 427,06</b>	<b>196 040 667,99</b>	<b>357 356 759,07</b>	<b>408 875 267,42</b>

# Compte de produits et charges (CPC)

## III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

LIBELLÉ	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
<b>1- PRIMES</b>	<b>3 748 347 266,66</b>	<b>418 148 418,68</b>	<b>3 330 198 847,98</b>	<b>3 280 134 853,99</b>
• Primes émises	3 773 034 863,87	410 527 492,35	3 362 507 371,52	3 274 645 293,29
• Variation des provisions pour primes non acquises ±	24 687 597,21	-7 620 926,33	32 308 523,54	-5 489 560,70
<b>2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>166 883 725,01</b>		<b>166 883 725,01</b>	<b>87 104 355,36</b>
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	28 065 970,39		28 065 970,39	26 826 928,87
• Reprises d'exploitation, transferts de charges	138 817 754,62		138 817 754,62	60 277 426,49
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>2 607 778 160,39</b>	<b>214 693 875,20</b>	<b>2 393 084 285,19</b>	<b>2 354 120 116,89</b>
• Prestations et frais payés	2 660 149 359,63	292 113 367,35	2 368 035 992,28	2 559 530 158,10
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	-77 678 193,88	-47 938 852,77	-29 739 341,11	-183 630 214,34
• Variation des provisions des assurances-vie ±	-91 271 720,13	-28 272 773,83	-62 998 946,30	-50 163 075,44
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	75 116 658,35		75 116 658,35	50 550 578,77
• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±	54 454 754,00		54 454 754,00	-15 042 511,28
• Variation des autres provisions techniques ±	-12 992 697,58	-1 207 865,55	-11 784 832,03	-7 124 818,92
<b>4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 109 114 163,08</b>		<b>1 109 114 163,08</b>	<b>1 022 355 687,24</b>
• Charges d'acquisition des contrats	410 507 241,11		410 507 241,11	394 028 368,89
• Achats consommés de matières et fournitures	43 645 605,87		43 645 605,87	48 085 068,25
• Autres charges externes	164 089 634,32		164 089 634,32	166 315 096,64
• Impôts et taxes	19 003 800,33		19 003 800,33	18 625 599,13
• Charges de personnel	205 881 033,04		205 881 033,04	197 206 587,58
• Autres charges d'exploitation	154 672 706,59		154 672 706,59	75 628 729,60
• Dotations d'exploitation	111 314 141,82		111 314 141,82	122 466 237,15
<b>5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>1 177 243 243,26</b>		<b>1 177 243 243,26</b>	<b>892 300 218,40</b>
• Revenus des placements	343 956 290,15		343 956 290,15	356 086 111,88
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	718 222,32		718 222,32	3 234 226,74
• Profits sur réalisation de placements	317 298 743,78		317 298 743,78	253 379 860,30
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	56 473 395,72		56 473 395,72	51 992 673,07
• Reprises sur charges de placements, transferts de charges	458 796 591,29		458 796 591,29	227 607 346,41
<b>6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>750 483 519,22</b>		<b>750 483 519,22</b>	<b>430 329 308,10</b>
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	66 069 883,03		66 069 883,03	66 907 933,41
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	3 155 641,20		3 155 641,20	10 706 838,75
• Pertes sur réalisation de placements	88 136 765,51		88 136 765,51	82 888 222,30
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Autres charges de placements				
• Dotations sur placements	593 121 229,48		593 121 229,48	269 826 313,64
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>625 098 392,24</b>	<b>203 454 543,48</b>	<b>421 643 848,76</b>	<b>452 734 315,52</b>

# Compte de produits et charges (CPC)

## IV - Compte Non Technique

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

LIBELLÉ	OPÉRATIONS			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
<b>1- PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>	<b>112 705 609,19</b>	<b>1 216 022,10</b>	<b>113 921 631,29</b>	<b>83 122 360,23</b>
• Produits d'exploitation non techniques courants				
• Intérêts et autres produits non techniques courants	73 170 139,17		73 170 139,17	78 583 056,73
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir				
• Autres produits non techniques courants		1 216 022,10	1 216 022,10	306 666,00
• Reprises non techniques, transferts de charges	39 535 470,02		39 535 470,02	4 232 637,50
<b>2- CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES</b>	<b>54 971 656,18</b>		<b>54 971 656,18</b>	<b>80 370 040,69</b>
• Charges d'exploitation non techniques courantes	1 665 965,11		1 665 965,11	3 270 081,61
• Charges financières non techniques courantes	22 552 744,58		22 552 744,58	15 512 367,00
• Amortissement des différences s/prix de remboursement				
• Autres charges non techniques courantes	2 728 287,28		2 728 287,28	500 191,03
• Dotations non techniques	28 024 659,21		28 024 659,21	61 087 401,05
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1 - 2)</b>			<b>58 949 975,11</b>	<b>2 752 319,54</b>
<b>3- PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	<b>480 500,00</b>	<b>2 751,00</b>	<b>483 251,00</b>	<b>1 460,03</b>
• Produits des cessions d'immobilisations	480 500,00		480 500,00	
• Subventions d'équilibre				
• Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres produits non techniques non courants		2 751,00	2 751,00	1 460,03
• Reprises non courantes, transferts de charges				
<b>4- CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	<b>27 577,45</b>	<b>6 836 381,71</b>	<b>6 863 959,16</b>	<b>7 917 674,15</b>
• Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	12 862,45		12 862,45	175 393,80
• Subventions accordées				
• Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres charges non courantes	14 715,00	6 836 381,71	6 851 096,71	7 742 280,35
• Dotations non courantes				
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3 - 4)</b>			<b>-6 380 708,16</b>	<b>-7 916 214,12</b>
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)</b>			<b>52 569 266,95</b>	<b>-5 163 894,58</b>

# Compte de produits et charges (CPC)

## V - Récapitulation

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>I- RÉSULTAT TECHNIQUE VIE</b>	<b>64 287 089,69</b>	<b>43 859 048,10</b>
<b>II- RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE</b>	<b>357 356 759,07</b>	<b>408 875 267,42</b>
<b>III- RÉSULTAT NON TECHNIQUE</b>	<b>52 569 266,95</b>	<b>-5 163 894,58</b>
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	474 213 115,71	447 570 420,94
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	134 183 586,00	126 331 339,00
<b>IV- RÉSULTAT NET</b>	<b>340 029 529,71</b>	<b>321 239 081,94</b>
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	784 845 170,89	671 509 621,75
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	3 889 480 645,36	3 588 029 806,00
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	114 404 882,29	83 123 820,26
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 788 730 698,54</b>	<b>4 342 663 248,01</b>
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	720 558 081,20	627 650 573,65
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	3 532 123 886,29	3 179 154 538,58
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	61 835 615,34	88 287 714,84
IMPOTS SUR LES RÉSULTATS	134 183 586,00	126 331 339,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 448 701 168,83</b>	<b>4 021 424 166,07</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>340 029 529,71</b>	<b>321 239 081,94</b>

# État des soldes de gestion (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1- Primes acquises (1a – 1b)	3 748 347 266,66	3 649 630 970,97
1a- Primes émises	3 773 034 863,87	3 679 876 586,29
1b- Variation des provisions pour primes non acquises	24 687 597,21	30 245 615,32
2- Variation des provisions mathématiques (60311+60317+6032+6033+60261+60267)	-249 750 763,75	-217 257 147,29
3- Ajustement VARCUC (636 – 736)		
4- Charges des prestations (4a + 4b)	2 635 015 047,69	2 660 527 028,91
4a- Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	2 651 629 134,70	2 796 792 503,14
4b- Variation des provisions pour prestations diverses	-16 614 087,01	-136 265 474,23
<b>A = Solde de souscription (marge brute) (1 – 2 – 3 – 4)</b>	<b>1 363 082 982,72</b>	<b>1 206 361 089,35</b>
5- Charges d'acquisition (611)	410 507 241,11	394 028 368,89
6- Autres charges techniques d'exploitation (612, 613, 614, 616, 617, 618, 619)	698 606 921,97	628 327 318,35
7- Produits techniques d'exploitation (716, 718, 719)	166 883 725,01	87 104 355,36
<b>B = Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 – 7)</b>	<b>942 230 438,07</b>	<b>935 251 331,88</b>
<b>C = Marge d'exploitation (A – B)</b>	<b>420 852 544,65</b>	<b>271 109 757,47</b>
8- Produits nets des placements (73 – 63) hors ajustements VARCUC	426 759 724,04	461 970 910,30
9- Participations aux résultats et intérêts crédités (60115, 60316, 60125, 6071, 60266)	222 513 876,45	153 897 082,00
<b>D = Solde financier (8 – 9)</b>	<b>204 245 847,59</b>	<b>308 073 828,30</b>
<b>E = Résultat technique brut (C + D)</b>	<b>625 098 392,24</b>	<b>579 183 585,77</b>
10- Part des réassureurs dans les primes acquises	418 148 418,68	369 496 116,98
11- Part des réassureurs dans les prestations payées	292 113 367,35	247 282 393,00
12- Part des réassureurs dans les provisions	-77 419 492,15	-4 235 546,27
<b>F = Solde de réassurance (11 + 12 – 10)</b>	<b>-203 454 543,48</b>	<b>-126 449 757,25</b>
<b>E = Résultat technique net (E + F)</b>	<b>421 643 848,76</b>	<b>452 734 315,52</b>
13- Résultat non technique courant	58 949 975,11	2 752 319,54
14- Résultat non technique non courant	-6 380 708,16	-7 916 214,12
<b>H = Résultat non technique (13 + 14)</b>	<b>52 569 266,95</b>	<b>-5 163 894,58</b>
<b>I = Résultat avant impôt (G + H)</b>	<b>474 213 115,71</b>	<b>447 570 420,94</b>
15- Impôt sur les sociétés	134 183 586,00	126 331 339,00
<b>J = Résultat net (I – 15)</b>	<b>340 029 529,71</b>	<b>321 239 081,94</b>
<b>16- C' = Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)</b>	<b>217 398 001,17</b>	<b>144 660 487,22</b>

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1- Résultat net de l'exercice =		
• BÉNÉFICE (+)	340 029 529,71	321 239 081,94
• PERTE (-)		
2- + Dotations d'exploitation <sup>(1)</sup>	46 870 801,80	52 711 907,30
3- + Dotations sur placements <sup>(1)</sup>	593 121 229,48	269 826 313,64
4- + Dotations non techniques courantes <sup>(1)</sup>	28 024 659,21	61 087 401,05
5- + Dotations non techniques non courantes <sup>(1)</sup>		
6- - Reprises d'exploitation, transferts de charges <sup>(2)</sup>		
7- - Reprises sur placements <sup>(2)</sup>	458 796 591,29	227 607 346,41
8- - Reprises non techniques courantes <sup>(2)</sup>	39 535 470,03	
9- - Reprises non techniques non courantes <sup>(2) (3)</sup>		
10- - Profits provenant de la réévaluation		
11- + Pertes provenant de la réévaluation		
12- - Produits des cessions d'immobilisations	480 500,00	
13- + Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	12 862,45	175 393,80
<b>I- = CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>509 246 521,33</b>	<b>477 432 751,32</b>
14- - Distributions de bénéfices	148 207 464,00	139 973 716,00
<b>II- = AUTOFINANCEMENT</b>	<b>361 039 057,33</b>	<b>337 459 035,32</b>

<sup>(1)</sup> A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la Trésorerie.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la Trésorerie.

<sup>(3)</sup> Y compris les reprises sur subventions.

# Tableau de financement de l'exercice

## I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

MASSES	EXERCICE 2015 a	EXERCICE 2014 b	VARIATIONS a - b	
			Emplois c	Ressources d
1- Financement permanent (moins rubrique 16)	4 329 145 940,85	4 137 323 875,14		191 822 065,71
2- Moins actif immobilisé (moins rubrique 26)	1 856 966 305,79	1 877 029 293,05		20 062 987,26
<b>3- = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)</b>	<b>2 472 179 635,06</b>	<b>2 260 294 582,09</b>		<b>211 885 052,97</b>
4- Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	10 841 908 293,27	10 888 774 319,51	46 866 026,24	
5- Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	11 703 021 223,22	11 763 838 506,66		60 817 283,44
<b>6- = BESOIN EN COUVERTURE (4 - 5) (B)</b>	<b>-861 112 929,95</b>	<b>-875 064 187,15</b>		<b>13 951 257,20</b>
7- Actif circulant (moins rubrique 32)	3 423 102 367,91	3 348 142 535,30	74 959 832,61	
8- Passif circulant (moins rubrique 42)	1 663 702 765,96	1 935 987 126,68	272 284 360,72	
<b>9- BESOIN DE FINANCEMENT (7 - 8) (C)</b>	<b>1 759 399 601,95</b>	<b>1 412 155 408,62</b>	<b>347 244 193,33</b>	
<b>10- TRÉSORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = (A + B - C)</b>	<b>-148 332 896,84</b>	<b>-26 925 013,68</b>		<b>121 407 883,16</b>

↖ Augmentations  
↘ Diminutions

## II - Flux de Trésorerie

Exercice clos le : 31/12/2015

ÉLÉMENTS DE FLUX	SIGNE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
RÉSULTAT NET	±	340 029 529,71	321 239 081,94
Variation des provisions techniques nettes de cessions	±	57 356 816,44	-225 067 086,97
Variation des frais d'acquisition reportés	±	-2 556 150,00	-3 425 111,96
Variation des amortissements et provisions <sup>(1)</sup>	±	95 709 681,00	161 780 481,77
(±) values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	±		
(±) values réalisées sur cessions d'éléments d'actif	±	-229 629 615,82	-170 316 244,20
Variation des créances et des dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	±	121 898 419,16	-17 015 338,00
Variation des créances pour espèces ou titres déposés (267)	±		
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	±	-344 908 556,31	271 744 860,76
Autres variations (349 - 449)	±	-127 375 136,20	-106 094 056,20
<b>A- FLUX D'EXPLOITATION</b>	<b>Σ</b>	<b>-89 475 012,02</b>	<b>232 846 587,14</b>
Acquisitions - Prix de cessions d'immeubles (261)	±	138 374 444,93	75 069 745,47
Acquisitions - Prix de cessions d'obligations (262)	±	436 061 913,72	609 747 601,21
Acquisitions - Prix de cessions d'actions (263)	±	-321 216 285,05	-528 140 535,45
Autres acquisitions - Prix de cessions (264 265 266 268)	±	-131 778 404,89	-74 871 642,86
Autres acquisitions - Prix de Cessions ou réductions (21 22 23 24 25 35)	±	-5 167 075,85	-125 154 588,38
<b>B- FLUX D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Σ</b>	<b>116 274 592,86</b>	<b>-43 349 420,01</b>
Dividendes versés	-	-148 207 464,00	-139 973 716,00
Émission   (remboursement) nets d'emprunts	±		
Augment.   (réduction) de capital et fonds d'établissement	±		
Augment.   (réduction) d'actions auto-détenues	±		
<b>C- FLUX DE FINANCEMENT</b>	<b>Σ</b>	<b>-148 207 464,00</b>	<b>-139 973 716,00</b>
<b>D- VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (A+B+C)</b>	<b>Σ</b>	<b>-121 407 883,16</b>	<b>49 523 451,13</b>
<b>E- TRÉSORERIE au 1<sup>er</sup> janvier</b>	±	<b>-26 925 013,68</b>	<b>-76 448 464,81</b>
<b>F- TRÉSORERIE EN FIN DE PÉRIODE (D+E)</b>	<b>Σ</b>	<b>-148 332 896,84</b>	<b>-26 925 013,68</b>

<sup>(1)</sup> Dotations moins reprises

# État des dérogations

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

# État des changements de méthodes

Exercice clos le : 31/12/2015

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II- Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

# Tableau des titres de participation

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice	Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice		
1	2	3	4	5	Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	9	
<b>I- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>									
Dayam	Immobilier	1 000 000,00	99,92%	999 200,00	0	31/12/14	-4 847 098,29	-2 631 717,64	0
Berdim	Immobilier	3 850 000,00	100,00%	1 072 400,00	4 331 005,00	31/12/14	3 951 639,40	-396 341,98	0
Partenariat Capital Maroc	Finances	4 000 400,00	99,99%	4 000 000,00	1 089 600,00	31/12/14	681 166,86	-863 511,50	0
Mutatis	Investissement	95 000 000,00	26,32%	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/14	92 369 859,08	-56 416,15	0
Jadis SAS	Immobilier	2 000 000,00	60,00%	1 200 000,00	11 131,00	31/12/15	944 089,80	-216 416,43	219 726,00
M F H	Immobilier	320 000,00	10,00%	32 000,00	32 000,00	31/12/14	60 481 629,25	17 910 914,25	0
OIL&GAS	Energie et Mines	12 590 100,00	11,20%	1 410 000,00	131 553,00	N.C	N.C	N.C	0
Ryad Partners	Immobilier	2 000 000,00	60,00%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/12/15	-23 469 402,60	30 076 388,95	0
SAHAM Asset Management	Finances	5 000 000,00	99,99%	4 999 600,00	4 999 600,00	31/12/15	12 271 191,24	6 260 988,02	4 000 000,00
SAHAM Hotel	Hôtelier	16 000 000,00	100,00%	16 000 000,00	0	31/12/14	-80 243 379,00	-11 289 096,00	0
Moroccan Financial Board	Finances	120 000 000,00	12,50%	15 000 000,00	15 000 000,00	N.C	N.C	N.C	0
<b>II- PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCES</b>									
Acamsa	Finances	9 000 000,00	11,11%	420 000,00	1 000 000,00	31/12/14	34 022 772,38	9 807 155,04	0
Darif	Immobilier	50 000 000,00	30,00%	15 000 000,00	10 455 000,00	31/12/14	34 849 498,89	-1 785 120,41	0
Sogepib	Immobilier	18 000 000,00	14,07%	1 949 000,00	1 949 000,00	31/12/14	19 063 931,14	4 680 486,46	666 770,55
T capital	Finances	540 300 000,00	18,51%	54 480 000,00	38 380 000,00	N.C	N.C	N.C	0
Smaex	Assurances	37 450 000,00	2,00%	750 000,00	750 000,00	31/12/14	101 711 377,44	8 406 385,33	0
Cat	Assurances	162 656 000,00	16,16%	26 290 600,00	26 290 600,00	31/12/14	396 421 650,62	31 261 288,00	0
Wafa Assurance	Assurances	350 000 000,00	0,68%	79 506 097,99	79 506 097,99	31/12/14	4 090 967 301,10	839 101 430,77	2 193 480,00
Taslif	Et. de crédit	214 725 000,00	68,21%	428 217 823,12	428 217 823,12	31/12/14	313 505 500,00	28 975 000,00	14 644 641,00
SAHAM Assistance	Assurances	50 000 000,00	25,00%	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/14	168 400 791,61	26 360 873,00	3 000 000,00
Label Vie	Distribution	254 527 700,00	10,11%	474 575 906,17	474 575 906,17	31/12/14	984 062 550,30	73 651 174,57	0
Stockvis	Distribution	91 951 500,00	32,44%	109 094 113,32	78 427 000,00	31/12/14	280 087 890,02	10 129 224,00	2 982 805,00
Africa-re-act	Assurances	2 973 731 000,00	0,13%	3 746 796,45	3 746 796,45	N.C	N.C	N.C	0
Tertia	Immobilier	125 100 000,00	100,00%	157 550 000,00	157 550 000,00	31/12/14	102 213 312,52	16 406 117,07	0
Tamaris Garden	Immobilier	90 000,00	100,00%	90 000,00	90 000,00	31/12/14	-4 449 476,86	-2 250 619,86	0
Agdal Sale	Immobilier	90 000,00	100,00%	90 000,00	90 000,00	31/12/14	-2 229 900,70	-1 009 077,81	0
<b>TOTAL</b>				<b>1 522 673 537,05</b>	<b>1 452 823 112,73</b>		<b>6 580 766 894,20</b>	<b>1 082 529 107,68</b>	<b>27 707 422,55</b>

# Tableau des placements affectés et non affectés aux opérations d'assurance

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation <sup>(1)</sup>	Plus ou moins value latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	551 906 809,67	551 906 809,67	650 313 939,25	98 407 129,58
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	756 383 216,09	507 995 194,08	891 249 283,80	383 254 089,72
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	1 319 542 038,95	1 319 542 038,95	1 319 542 038,95	
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	153 858 823,43	153 858 823,43	163 185 823,43	9 327 000,00
<b>TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>	<b>2 781 690 888,14</b>	<b>2 533 302 866,13</b>	<b>3 024 291 085,43</b>	<b>490 988 219,30</b>
• Obligations de l'État (26211, 26221)	417 416 602,71	413 385 876,68	440 276 149,43	26 890 272,75
• Bons de Trésor (26213, 26223)				
• Obligations garanties par l'État (26215, 26225)	228 540 000,00	226 333 134,91	241 055 843,34	14 722 708,43
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
• Titres de créances négociables (2624)	50 000 000,00	50 000 000,00	51 686 000,00	1 686 000,00
• Autres obligations et bons ((26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	1 458 720 153,88	1 444 634 223,28	1 538 606 007,23	93 971 783,95
<b>TOTAL OBLIGATIONS, BONS &amp; TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES</b>	<b>2 154 676 756,59</b>	<b>2 134 353 234,87</b>	<b>2 271 624 000,00</b>	<b>137 270 765,13</b>
• Titres de participation (2510, 2631)	1 325 885 372,48	1 272 798 937,60	1 599 900 360,00	327 101 422,40
• Actions cotées (2632)	1 987 658 141,43	1 987 658 141,43	1 659 064 447,82	-328 593 693,61
• OPCVM Obligations (2634)	1 115 031 311,93	1 115 031 311,93	1 129 855 479,46	14 824 167,53
• OPCVM Actions (2635)	2 031 384 579,11	2 031 384 579,11	2 058 391 520,54	27 006 941,43
• OPCVM Divers (2636) destinés aux FPC en Titrisation	34 009 496,57	34 009 496,57	36 243 000,00	2 233 503,43
• Autres Actions et Parts Sociales (2633, 2638)	286 820 570,21	118 240 731,51	239 404 252,18	121 163 520,67
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>6 780 789 471,73</b>	<b>6 559 123 198,15</b>	<b>6 722 859 060,00</b>	<b>163 735 861,85</b>
• Prêts en première hypothèque (2641)	259 295,76			
• Avances sur polices Vie (2643)				
• Prêts nantis par des obligations (2644)				
• Autres prêts (2411, 15, 16, 18, 83, 87, 2488, 2648, 2683, 2688)	197 189 747,50	170 483 353,40	170 483 353,40	
<b>TOTAL PRÊTS ET CRÉANCES IMMOBILISÉS</b>	<b>197 449 043,26</b>	<b>170 483 353,40</b>	<b>170 483 353,40</b>	
• Dépôts à terme (2651)	401 940 786,92	401 940 786,92	401 940 786,92	
• OPCVM Monétaires (2653)	627 111 000,00	627 111 000,00	627 715 000,00	604 000,00
• Autres dépôts (2486, 2658)	16 026 554,58	16 026 554,58	16 026 554,58	
• Valeurs remises aux cédantes (2672)				
• Créances pour espèces remises aux cédantes (2675)				
<b>TOTAL DÉPÔTS</b>	<b>1 045 078 341,50</b>	<b>1 045 078 341,50</b>	<b>1 045 682 341,50</b>	<b>604 000,00</b>
• Placements immobiliers (2661)				
• Obligations et bons (2662)				
• Actions et parts autres que les OPCVM (2663)				
• Parts et actions OPCVM (2664)				
• Parts et actions autres OPCVM (2665)				
• Autres placements ((2668)				
<b>TOTAL PLACEMENTS AFFECTÉS AUX CONTRATS EN U.C.</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>12 959 684 501,22</b>	<b>12 442 340 994,05</b>	<b>13 234 939 840,33</b>	<b>792 598 846,28</b>

<sup>(1)</sup> Valeur de réalisation au 31 décembre de l'exercice (cours en Bourse, valeur de marché, valeur d'expertise...)

# Tableau des provisions

## I - Provisions techniques

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
• Provisions pour primes non acquises	793 823 798,78	140 628 162,00	653 195 636,78	24 687 597,21	-7 620 926,33	32 308 523,54	818 511 395,98	133 007 235,67	685 504 160,31
• Provisions pour sinistres à payer	6 975 305 464,78	768 093 952,00	6 207 211 512,78	-77 678 193,88	-47 938 852,77	-29 739 341,11	6 897 627 270,90	720 155 099,23	6 177 472 171,67
• Provisions des assurances vie	3 699 309 297,11	459 173 794,00	3 240 135 503,11	-91 271 720,13	-28 272 773,83	-62 998 946,30	3 608 037 576,98	430 901 020,17	3 177 136 556,81
• Provisions pour fluctuations de sinistralité	534 392 578,77		534 392 578,77	75 116 658,35		75 116 658,35	609 509 237,12		609 509 237,12
• Provisions pour aléas financiers									
• Provisions des contrats en unités de compte									
• Provisions pour participations aux bénéfices	54 713 311,00		54 713 311,00	54 454 754,00		54 454 754,00	109 168 065,00		109 168 065,00
• Provisions techniques sur placements	173 361 905,57		173 361 905,57	-104 222 842,68		-104 222 842,68	69 139 062,89		69 139 062,89
• Autres provisions techniques	27 524 193,50	1 760 322,00	25 763 871,50	-12 992 697,58	-1 207 865,55	-11 784 832,03	14 531 495,92	522 456,45	13 979 039,47
<b>TOTAL</b>	<b>12 258 430 549,51</b>	<b>1 369 656 230,00</b>	<b>10 888 774 319,51</b>	<b>-131 906 444,71</b>	<b>-85 040 418,48</b>	<b>-46 866 026,23</b>	<b>12 126 524 104,79</b>	<b>1 284 615 811,52</b>	<b>10 841 908 293,27</b>

## II - Autres provisions

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

NATURE	Montant au début de l'exercice		DOTATIONS		REPRISES		Montant à la fin de l'exercice		
	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques			
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	211 983 241,03		523 141 891,24				354 566 658,29	43 522 200,11	370 641 631,76
2 Provisions réglementées									
3 Provisions durables pour risques et charges									
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>211 983 241,03</b>		<b>523 141 891,24</b>				<b>354 566 658,29</b>	<b>43 522 200,11</b>	<b>370 641 631,76</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	844 547 202,60	64 443 340,03	40 088 646,20		138 418 288,20				810 660 900,63
5 Autres provisions pour risques et charges									
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>844 547 202,60</b>	<b>64 443 340,03</b>	<b>40 088 646,20</b>		<b>138 418 288,20</b>				<b>810 660 900,63</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>1 056 530 443,63</b>	<b>64 443 340,03</b>	<b>563 230 537,44</b>		<b>138 418 288,20</b>		<b>354 566 658,29</b>	<b>43 522 200,11</b>	<b>1 181 302 532,39</b>

# Tableau des créances

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
		Plus d'un an	Moins d'un an						
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>									
<b>Immobilisations financières</b>									
• Prêts immobilisés	26 904 748,81	26 904 748,81							
• Autres créances financières	16 026 554,58	12 777 577,57	3 248 977,01						
<b>Placements affectés aux opérations d'assurance</b>									
• Obligations et bons et Titres non négociables	2 154 676 756,59	2 074 676 756,59	80 000 000,00			360 926 000,00	1 793 750 756,59		
• Prêts et effets assimilés	6 339 909,14	6 339 909,14							
• Créances pour dépôts auprès des cédantes									
<b>Sous total</b>	<b>2 203 947 969,12</b>	<b>2 120 698 992,11</b>	<b>83 248 977,01</b>			<b>360 926 000,00</b>	<b>1 793 750 756,59</b>		
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>									
• Parts des réassureurs dans les provisions techniques	1 284 615 811,52	1 014 846 491,10	269 769 320,42						
• Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	154 770 524,83	122 268 714,62	32 501 810,21						
• Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	2 012 783 544,90	1 308 309 304,19	704 474 240,72						
• Personnel	5 619 191,38		5 619 191,38						
• État	138 700 586,87	5 331 809,00	133 368 777,87			138 700 586,87			
• Comptes d'associés	919 242 691,44	538 690 158,44	380 552 533,00						
• Autres débiteurs	200 993 255,22		200 993 255,22						
• Compte de régularisation-actif	617 973 790,42	464 317 784,12	153 656 006,30						
<b>Sous total</b>	<b>5 334 699 396,58</b>	<b>3 453 764 261,46</b>	<b>1 880 935 135,12</b>			<b>138 700 586,87</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>7 538 647 365,70</b>	<b>5 574 463 253,57</b>	<b>1 964 184 112,13</b>			<b>499 626 586,87</b>	<b>1 793 750 756,59</b>		



# Tableau des dettes

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

DETTES	TOTAL		ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement	800 000 000,00	800 000 000,00				800 000 000,00		
<b>Sous total</b>	<b>800 000 000,00</b>	<b>800 000 000,00</b>				<b>800 000 000,00</b>		
<b>DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS</b>								
• Dettes pour dépôts des réassureurs	328 042 664,25	285 397 117,90	42 645 546,35					
• Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	200 560 098,24	158 442 477,61	42 117 620,63					
• Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	171 591 461,47	72 068 413,82	99 523 047,65					
• Personnel	38 301 129,10		38 301 129,10					
• Organismes sociaux	14 319 920,82		14 319 920,82			14 319 920,82		
• Etat	179 876 098,79		179 876 098,79			179 876 098,79		
• Comptes d'associés	92 020,00	41 700,00	50 320,00				41 700,00	
• Autres créanciers*	1 037 724 203,73	67 177 012,36	970 547 191,37					
• Compte de régularisation-passif	21 237 833,81	21 237 833,81						
<b>Sous total</b>	<b>1 991 745 430,21</b>	<b>604 364 555,49</b>	<b>1 387 380 874,72</b>			<b>194 196 019,61</b>	<b>41 700,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 791 745 430,21</b>	<b>1 404 364 555,49</b>	<b>1 387 380 874,72</b>			<b>994 196 019,61</b>	<b>41 700,00</b>	

# Tableau des sûretés réelles données ou reçues

## Tableau I - Sûretés réelles données

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

TIERS DÉBITEURS OU TIERS CRÉDITEURS POUR LES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES	Montant couvert par la sûreté	Nature <sup>(1)</sup>	Date et lieu d'inscription	Objet <sup>(2)</sup>	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Néant					

## Tableau II - Sûretés réelles reçues

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

TIERS DÉBITEURS OU TIERS CRÉDITEURS POUR LES SÛRETÉS RÉELLES REÇUES	Montant couvert par la sûreté	Nature <sup>(1)</sup>	Date et lieu d'inscription	Objet <sup>(2)</sup>	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Néant					

<sup>(1)</sup> Gage = 1 : Hypothèque = 2 : Nantissement = 3 : Warrant = 4 : Autres = 5 (à préciser), <sup>(2)</sup> Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel), <sup>(3)</sup> Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues), <sup>(4)</sup> Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties.

# Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit bail

Exercice du : 01/01/2015 au 31/12/2015

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	Néant	Néant
• Valeurs remises aux cédantes	Néant	Néant
• Autres engagements donnés	Néant	Néant
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>		

<sup>(1)</sup> dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	Néant	Néant
• Valeurs remises par les réassureurs	Néant	Néant
• Autres engagements reçus	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>		

# Comptes consolidés en normes IAS/IFRS SAHAM Assurance au 31 décembre 2015

## Lecture des agrégats majeurs

### Maintien de la croissance du chiffre d'affaires :

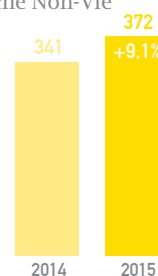
Au titre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires consolidé de SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 4,8% pour s'établir à 4 208 MDH. En effet, comparé à la même période de l'exercice 2014, l'exercice 2015 s'est caractérisé par une évolution de 2,4% sur la branche Vie pour un montant de 10,1 MDH, et une croissance de la branche Non-Vie de 5,1% soit un montant de 183,9 MDH.

### Hausse du résultat net part du groupe :

Courant l'exercice 2015, le résultat net part du Groupe a enregistré une nette augmentation de 9,1%, passant de 341 MDH au 31.12.2014 à 372 MDH au 31.12.2015.

### Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres et réalisation d'un résultat net part du Groupe de l'ordre de 372 MDH.



## EXTRAIT DES NOTES ANNEXÉES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### 1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2015

##### 1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance (ex CNIA SAADA ASSURANCE S.A) est cotée sur le marché principal de la Bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20000 Casablanca.

##### 1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 07 mars 2016.

#### 1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2015.

##### 1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014

En application des dispositions de la circulaire n° 06 /05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières CDVM relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été établis

selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2015 reprennent les éléments de 2014. L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ont été appliqués.

##### 1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

#### 1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5%
- Capitaux propres : 0,5%
- Résultat : 1%
- Chiffre d'affaires : 0,5%.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur sont comptabilisées jusqu'à ce que la valeur comptable de la participation soit réduite à zéro. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates de clôture ne doit pas être supérieure à trois mois.

## 1.4 Règles et méthodes d'évaluation

### 1.4.1 Contrats émis par la Compagnie

#### 1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

#### (a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance

significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarii qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

#### (b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3.

#### 1.4.1.2 Evaluation des contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

##### (a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

##### (b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

##### (c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

##### Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

##### Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés),

il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

##### Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés. Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

##### Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ». La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux

bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

#### Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

#### Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

#### (d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les

pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

#### 1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

#### 1.4.1.4 Opérations de réassurance

##### (a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

##### (b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

## NOTE 2 : Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31.12.2014 et le 31.12.2015

Entité	% de contrôle au 31.12.2015	Méthode de consolidation au 31.12.2015	% de contrôle au 31.12.2014	Méthode de consolidation au 31.12.2014
SAHAM Assurance	100%	IG	100%	IG
SAHAM Assistance	25%	MEE	25%	MEE
Taslif	68,68%	IG	68,21%	IG
SAHAM Asset Management	100%	IG	100%	IG
SAHAM Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	50%	MEE	50%	MEE
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale  
MEE : Mise En Equivalence

## NOTE 3 : Notes relatives au Compte de Résultat

### Primes émises et produits des autres activités

	2015.12			2014.12		
	Vie	Non-Vie	Total	Vie	Non-Vie	Total
Primes émises	362 764	3 410 272	3 773 036	370 850	3 309 027	3 679 877
Autres produits hors activité d'assurance	72 007	363 420	435 427	53 827	280 730	334 557
<b>TOTAL</b>	<b>434 771</b>	<b>3 773 692</b>	<b>4 208 463</b>	<b>424 677</b>	<b>3 589 757</b>	<b>4 014 434</b>

### Produits nets de placement

	Exercice 2015.12	Exercice 2014.12
Revenus des immeubles	50 466	25 738
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	52 026	65 786
Revenus obligations	136 617	144 893
Surcote / décote obligations	0	0
Revenus instruments de capitaux propres	109 911	125 603
Revenus des OPCVM		
Revenus prêts aux assurés		
Revenus des autres prêts	1 162	3 783
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	20 281	16 736
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-53 341	-60 898
Plus values sur cession des Immeubles	3 752	-84 944
Plus value de cession - Obligations	-200	
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	380 486	616 635
Plus values de cession - OPCVM	-88 038	-306 937
Variation des dépréciations sur placements	-312 803	-78 030
<b>Produits nets de placements</b>	<b>300 319</b>	<b>468 365</b>

## Charges nettes d'exploitation

	Exercice 2015.12	Exercice 2014.12
Achats de marchandises revendus	-55 045	-56 450
Consommation de matières et fournitures	-20 150	-13 777
Autres charges opérationnelles	-51 969	-47 495
Autres produits opérationnels	29 695	26 180
Charges externes	-192 731	-257 520
Impôts et taxes	-27 272	-25 443
Pertes sur créances irrécouvrables	-154 674	-75 629
<b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>-472 146</b>	<b>-450 134</b>

Évolution des charges nettes d'exploitation de 22 MDH au terme de l'exercice 2015, atteignant un montant de 472 MDH.

## Charges techniques des activités d'assurance

	2015.12			2014.12		
	Vie	Non-Vie	Total	Vie	Non-Vie	Total
Sinistres payés	-523 602	-2 136 546	-2 660 148	-945 262	-1 861 550	-2 806 812
Variation provisions mathématiques	91 272	-1 853	89 419	85 189	-31 427	53 762
Variation des provisions pour sinistres à payer	68 794	10 738	79 532	408 061	-217 651	190 410
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres				2 225	-8 297	-6 072
Variation provisions pour participation aux bénéfices	-54 455	0	-54 455	16 543	-1 500	15 043
Variation de la participation aux bénéfices différés actif (par P&L)	-30 854		-30 854	1 357		1 357
Variation des autres provisions techniques		-12 993	-12 993		0	0
Variation de la provision pour capitalisation	169 148	0	169 148	-5 004	0	-5 004
Variation des provisions pour risques en cours						
Variation des provisions d'exigibilité					7 054	7 054
<b>Total</b>	<b>-279 697</b>	<b>-2 140 654</b>	<b>-2 420 351</b>	<b>-436 891</b>	<b>-2 113 371</b>	<b>-2 550 262</b>

L'exercice 2015 s'est caractérisé par la diminution des charges techniques des activités d'assurance relatives à la branche vie atteignant un montant de 279 MDH. La branche Non-Vie a connu quant à elle, une légère augmentation de 28 KDH, passant de 2 113 MDH en 2014 à 2 141 MDH à fin 2015.

## NOTE 4 : Note relative au Bilan

### Autres actifs incorporels

	2015.12	2014.12
Autres Immobilisations incorporelles	338 141	331 208
<b>Total brut</b>	<b>338 141</b>	<b>331 208</b>
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-209 883	-195 028
<b>Total amortissement</b>	<b>-209 883</b>	<b>-195 028</b>
<b>Total net</b>	<b>128 258</b>	<b>136 180</b>

### Immobilier de placement

Immobiliers de placements	2015.12	2014.12
Terrains	526 983	524 115
Constructions	826 389	825 209
Autres placements immobiliers	136 459	159 112
<b>Total brut</b>	<b>1 489 831</b>	<b>1 508 436</b>
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-256 814	-235 292
Amortissements des autres placements immobiliers	-4 146	-4 146
<b>Total amortissement / dépréciations</b>	<b>-260 960</b>	<b>-239 438</b>
<b>Total net</b>	<b>1 228 871</b>	<b>1 268 998</b>

## Impôts différés

Impôts différés actif	2015.12	2014.12
Impôts sur les instruments financiers	149 642	78 986
Impôts sur les immeubles de placement	1 193	1 193
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	6 484	9 127
Impôts sur les différences temporaires en social	1 855	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	25 103	24 282
Impôts sur les immobilisations incorporelles	17 546	20 393
Impôts sur les immobilisations corporelles	1 124	1 354
Autres	25 360	16 978
<b>Total</b>	<b>228 307</b>	<b>154 168</b>

Impôts différés passif	2015.12	2014.12
Impôts sur les instruments financiers	173 423	170 919
Impôts sur les immeubles de placement	11 182	10 009
Impôts sur les immobilisations incorporelles	17 562	18 575
Impôts sur les immobilisations corporelles	35 342	37 893
Autres	264 652	212 641
<b>Total</b>	<b>502 161</b>	<b>450 037</b>

## Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

Ventilation par nature	2015.12			2014.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance						
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation						
Primes acquise non émises	116 528		116 528	134 708		134 708
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	207 857	-4 778	203 079	360 177	-4 778	355 399
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 843 169	-704 502	1 138 667	1 940 203	-781 195	1 159 008
<b>Total</b>	<b>2 167 554</b>	<b>-709 280</b>	<b>1 458 274</b>	<b>2 435 088</b>	<b>-785 973</b>	<b>1 649 115</b>

## Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance par nature	2015.12	2014.12
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	328 043	354 713
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	259 624	389 288
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	149 141	133 736
<b>Total</b>	<b>736 808</b>	<b>877 737</b>



## NOTE 5 : Note relative à la situation financière

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non-Vie	2015.12	2014.12
Provisions pour primes non acquises	133 007	140 628
Provisions pour sinistres à payer	623 567	657 708
Autres provisions techniques	552	1 760
<b>Total</b>	<b>757 126</b>	<b>800 096</b>
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie		
Provisions d'assurance vie	430 902	459 175
Provisions pour sinistres à payer	96 589	110 387
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>527 491</b>	<b>569 562</b>
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers		
<b>Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>1 284 617</b>	<b>1 369 658</b>

### Participation aux bénéfices différés

	2015.12			2014.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	298 216	31 289	266 927	1 618	148 001	1 183
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	68 072	187 563	-119 491	68 072	-39 997	-119 491
<b>Total</b>	<b>366 288</b>	<b>218 852</b>	<b>147 436</b>	<b>69 690</b>	<b>187 998</b>	<b>-118 308</b>

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2015.12	2014.12
Équivalents de trésorerie		
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	111 034	169 844
<b>Total</b>	<b>111 034</b>	<b>169 844</b>

## NOTE 6 : Information sectorielle

### Information sectorielle par secteur d'activité

	2015.12				2014.12			
	Assurance	Autres activités hors assurance	Éliminations Intra-Groupe et autres retraitements	Total	Assurance	Autres activités hors assurance	Éliminations Intra-Groupe et autres retraitements	Total
Chiffre d'affaires	3 773 036	456 404	-20 977	4 208 463	3 679 877	357 491	-22 934	4 014 434
Résultat d'exploitation	566 883	178 014	-68 266	676 631	551 144	120 038	-49 926	621 256
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		1 706		1 706		-4 211		-4 211
Charge ou produit d'IS	-148 337	-40 572	502	-188 407	-148 499	-15 243	501	-163 241
Résultat net	364 131	41 389	-33 254	372 266	356 719	203	-15 681	341 241
Capitaux propres	2 484 471	228 081	587 675	3 300 227	2 296 004	217 582	607 014	3 120 600
Dettes de financements	546 490	69 794	-175	616 109	518 000	89 996	-175	607 821
Placements	12 130 271	106 418	-1 833 007	10 403 682	12 500 958	106 018	-1 644 844	10 962 132
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-607 274	-261 593	-455 141	-1 324 008	-551 686	-221 020	-453 469	-1 226 175
Titres mis en équivalence		25 684	64 907	90 591		30 587	64 907	95 494
Acquisitions d'actifs non courants	21 586	40 633		62 219	78 409	20 122		98 531
<b>Total actif</b>	<b>17 496 411</b>	<b>3 054 024</b>	<b>-908 327</b>	<b>19 642 108</b>	<b>17 678 775</b>	<b>3 058 179</b>	<b>-912 348</b>	<b>19 824 606</b>

### Information sectorielle par zone géographique

	2015.12						2014.12					
	Maroc	Afrique hors Maroc	Moyen Orient	Autres	Éliminations Intra-Groupe et autres retraitements	Total	Maroc	Afrique hors Maroc	Moyen Orient	Autres	Éliminations Intra-Groupe et autres retraitements	Total
Chiffre d'affaires	4 229 440				-20 977	4 208 463	4 037 368				-22 934	4 014 434
Résultat d'exploitation	744 897				-68 266	676 631	671 182				-49 926	621 256
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	1 706					1 706	-4 211					-4 211
Charge ou produit d'IS	-188 909				502	-188 407	-163 742				501	-163 241
Résultat net	405 520				-33 254	372 266	356 922				-15 681	341 254
Capitaux propres	2 712 552				587 675	3 300 227	2 513 586				607 014	3 120 600
Dettes de financements	616 284				-175	616 109	607 996				-175	607 821
Placements	12 236 689				-1 833 007	10 403 682	12 606 976				-1 644 844	10 962 132
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-868 867				-455 141	-1 324 008	-772 706				-453 469	-1 226 175
Titres mis en équivalence	25 684				64 907	90 591	30 587				64 907	95 494
Acquisitions d'actifs non courants	62 219					62 219	98 531				0	98 531
<b>Total actif</b>	<b>20 550 435</b>				<b>-908 327</b>	<b>19 642 108</b>	<b>20 736 954</b>				<b>-912 348</b>	<b>19 824 606</b>

# Participation aux bénéfices différés

En milliers de dirhams

ACTIF	2015.12	2014.12
Ecart d'acquisition	1 321 628	1 321 628
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	128 258	136 180
<b>Actifs incorporels</b>	<b>1 449 886</b>	<b>1 457 808</b>
Immobiliers de placement	1 228 871	1 268 998
Placements financiers	9 174 811	9 693 134
<b>Placements</b>	<b>10 403 682</b>	<b>10 962 132</b>
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises	90 591	95 494
Créances des sociétés de financement	1 320 429	1 439 260
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>1 284 617</b>	<b>1 369 658</b>
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	588 708	603 169
Participation aux bénéfices différés actif	366 288	69 690
Impôts différés actif	228 307	154 168
Stocks	714 059	744 206
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 458 274	1 649 115
Créances d'impôts exigibles	230 643	200 184
Autres créances	1 395 590	2 349 138
<b>Autres actifs</b>	<b>4 981 869</b>	<b>4 330 410</b>
<b>Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>111 034</b>	<b>169 844</b>
<b>Total actif</b>	<b>19 642 108</b>	<b>19 824 606</b>

PASSIF	2015.12	2014.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	1 249 621	1 099 473
Écart de conversion		
Résultat net-part du groupe	372 266	341 241
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>	<b>3 203 497</b>	<b>3 022 323</b>
<b>Intérêts non assortis de contrôle</b>	<b>96 731</b>	<b>98 277</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 300 227</b>	<b>3 120 600</b>
Provisions pour risques et charges	94 325	82 432
Dettes de financement	616 109	607 821
<b>Passifs à long terme</b>	<b>710 434</b>	<b>690 253</b>
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	11 473 861	11 719 823
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéfices différés passif	218 852	187 998
<b>Passifs techniques des compagnies d'assurance</b>	<b>11 692 713</b>	<b>11 907 821</b>
Impôts différés passif	502 161	450 037
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	736 808	877 737
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	272 712	221 414
Autres dettes	1 132 769	2 385 642
<b>Autres passifs</b>	<b>2 644 450</b>	<b>2 778 484</b>
<b>Dettes des sociétés de financement</b>	<b>1 041 510</b>	<b>1 156 346</b>
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>252 774</b>	<b>171 103</b>
<b>Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>		
<b>Total passif</b>	<b>19 642 108</b>	<b>19 824 606</b>

## Compte de résultat consolidé - IFRS

En milliers de dirhams

	2015.12	2014.12
Primes émises	3 773 036	3 679 877
Variation des primes non acquises	-24 689	-30 246
<b>Primes acquises</b>	<b>3 748 347</b>	<b>3 649 631</b>
<b>Autres produits hors activité d'assurance</b>	<b>435 427</b>	<b>334 557</b>
Résultat des placements	613 122	567 673
Produits sur les placements	754 701	999 174
Charges sur les placements	-141 579	-431 501
Variation des dépréciations sur placements	-312 803	-99 308
Reprises des dépréciations sur les placements	-1	82 727
Dotations des dépréciations sur les placements	-312 802	-182 035
<b>Résultat net de placement</b>	<b>300 319</b>	<b>468 365</b>
<b>Charges techniques des activités d'assurance</b>	<b>-2 420 351</b>	<b>-2 550 262</b>
<b>Résultat net des cessions en réassurance</b>	<b>-203 456</b>	<b>-126 449</b>
<b>Frais d'acquisition des contrats</b>	<b>-410 507</b>	<b>-394 028</b>
<b>Amortissements de la valeur de portefeuille</b>		
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>-772 716</b>	<b>-785 149</b>
Charges nettes d'exploitation	-472 146	-450 134
Charges salariales	-258 870	-262 249
Reprises des amortissements et dépréciations	141 855	232 356
Dotations des amortissements et dépréciations	-183 555	-305 122
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-432</b>	<b>24 591</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>676 631</b>	<b>621 256</b>
<b>Résultat net de change</b>	<b>44</b>	<b>-111</b>
<b>Charges de financement</b>	<b>-110 522</b>	<b>-104 510</b>
<b>Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises</b>	<b>1 706</b>	<b>-4 211</b>
<b>Dépréciation des écarts d'acquisition</b>		
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>		
Compte de liaison doit être égal à zero en global	0	0
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>-188 407</b>	<b>-163 241</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>379 452</b>	<b>349 183</b>
Intérêts minoritaires	-7 185	-7 942
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>372 266</b>	<b>341 241</b>

## État du résultat net et autres éléments du résultat global - IFRS

En milliers de dirhams

	2015.12	2014.12
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>379 452</b>	<b>349 183</b>
<b>Produits nets comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat</b>	<b>-25 805</b>	<b>61 681</b>
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	-53 240	100 578
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	27 435	-38 897
<b>Produits nets comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat</b>		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
<b>Résultat global total</b>	<b>353 647</b>	<b>410 864</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>346 461</b>	<b>402 922</b>
<b>Part des minoritaires</b>	<b>7 185</b>	<b>7 942</b>

# Tableau de Flux de Trésorerie consolidé – IFRS

En milliers de dirhams

	2015.12	2014.12
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>567 859</b>	<b>512 424</b>
<b>Ajustements :</b>		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	354 160	167 119
Variation nette des provisions techniques	-215 376	-241 404
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-1 706	4 211
<b>Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie</b>	<b>137 078</b>	<b>-70 074</b>
Plus ou moins values nettes sur cessions	-377 013	-245 702
Charges liées aux dettes de financement	80 548	75 261
<b>Reclassement des opérations de financement et d'investissement</b>	<b>-296 465</b>	<b>-170 441</b>
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-34 743	-25 827
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	104 792	-173 602
Variation des autres actifs et passifs	-193 927	561 234
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-172 056	-133 928
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	6 250	3 000
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>118 788</b>	<b>502 786</b>
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-3 897	-456
Incidende des autres flux liées au opérations d'investissements		0
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-3 897	-456
<b>Cessions et remboursement des obligations</b>	<b>-4 800</b>	
Cessions des actions et des opcvn	380 486	637 913
Cessions des immeubles	3 752	0
<b>Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers</b>	<b>379 438</b>	<b>637 913</b>
Acquisitions des obligations	231 613	-256 553
Acquisitions des actions et des opcvn	-280 824	-154 739
Acquisition des immeubles	-4 048	-32 994
<b>Total flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs financiers</b>	<b>-53 259</b>	<b>-444 286</b>
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-62 219	-98 531
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-62 219	-98 531
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>260 063</b>	<b>94 640</b>
<b>Dividendes payés</b>	<b>-155 031</b>	<b>-147 003</b>
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-155 031	-147 003
<b>Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements</b>	<b>7 976</b>	<b>-3 477</b>
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	7 976	-3 477
<b>Trésorerie générée par les émissions de dettes financières</b>	<b>-2 800</b>	<b>851</b>
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	11 336	8 755
Intérêts payés sur dettes de financement	-80 548	-75 261
Variation nette des comptes courants	-300 239	-330 039
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	-372 251	-395 694
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-519 306</b>	<b>-546 174</b>
<b>Incidence des changements de principes comptables</b>	<b>-26</b>	
Incidence de la différence à l'ouverture	0	
Variation de la trésorerie	-140 481	51 252
Trésorerie d'ouverture	-1 259	-52 509
Trésorerie de clôture	-141 740	-1 257
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-140 481</b>	<b>51 252</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés – IFRS

En milliers de dirhams

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014.12	411 687	1 169 922	886 634	283 385		2 751 628	96 666	2 848 294
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			283 385	-283 385		-	-	
Résultat de la période				341 241		341 241	7 942	349 183
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			61 681			61 681		61 681
Résultat global de l'année			61 681	341 241		402 922	7 942	410 864
Variation du capital de l'entreprise consolidante								-
Effet de variation du périmètre			-330			-330	-126	-456
Dividendes versés			-140 168			-140 168	-6 835	-147 003
Effet des changements de méthodes comptables			1 240			1 240	578	1 818
Autres impacts			7 031	0		7 031	52	7 083
<b>Clôture de l'exercice 2014.12</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>1 099 473</b>	<b>341 241</b>		<b>3 022 323</b>	<b>98 277</b>	<b>3 120 600</b>
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.12	411 687	1 169 922	1 099 473	341 241		3 022 323	98 277	3 120 600
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			341 241	-341 241		-	-	
Résultat de la période				372 266		372 266	7 185	379 452
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-25 805			-25 805		-25 805
Résultat global de l'année			-25 805	372 266		346 461	7 185	353 647
Variation du capital de l'entreprise consolidante								-
Effet de variation du périmètre			-2 559			-2 559	-1 338	-3 897
Dividendes versés			-148 206			-148 206	-6 825	-155 031
Effet des changements de méthodes comptables			-944			-944	-569	-1 513
Autres impacts			-13 592	0		-13 592		-13 592
<b>Clôture de l'exercice 2015.12</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>1 249 621</b>	<b>372 266</b>		<b>3 203 484</b>	<b>96 731</b>	<b>3 300 214</b>

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés en normes IFRS ci-joints de SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 3.300.227 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 379.452.

### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes IFRS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les états financiers consolidés

à notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAHAM Assurance constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Casablanca, le 25 mars 2016

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A.  
  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège: 83 Avenue Hassan II  
CASABLANCA  
Bureau: 50 - 52, Bd Abdelouf Benkoudou  
CASABLANCA  
Tel: 0522 41 11 90 - Fax: 0522 27 47 34  
Abdelaziz ALMECHATT  
Associé

The image shows a modern glass-fronted building with a grid of windows. The building is reflected in the glass. In the foreground, there are several cars parked on a street. A sign for 'SAHAM' is visible on the building's facade. The overall scene is brightly lit, suggesting a sunny day. A large, semi-transparent graphic element is overlaid on the right side of the image.

# RAPPORT ANNUEL 2015

 SAHAM  
SAHAMIYAH







**SAHAM Assurance Maroc**

216, boulevard Mohamed Zerktouni - Quartier Gauthier - 20 060 Casablanca - Maroc

Téléphone : +(212) (0) 522 47 40 40 - Télécopie : +(212) (0) 522 20 60 81

[www.sahamassurance.ma](http://www.sahamassurance.ma)

